Rubrique 2400

Dossier Archives N° 35951

Dossier Guerre N° 6.

111LD2015

(1944)

Sabotages de Août 1944.
et de l'année 1945

6e Arrondissement VB

207

- 2 AOUT 1944

7 H 32

Longuyon à Pagny s/s Moselle

Entre Baroncourt et Gondrecourt Aix

Km 24.540

Déraillement de la chaîne 1004 suite à l'ail déformé

Pas d'accident de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] de CHARLEVILLE

67 ° Section de LONGUYON

6bis 4 ° District de BARONCOURT

INCIDENT[(1)] DE[(2)] circulation par acte de malveillance

Ligne de Longuyon à Pagny-sur-Moselle

~~Gare d~~ ou point kilométrique 24k540

entre les gares de Baroncourt et Jonneroux-aux-

Date et heure de l'incident ..... : 2 août 1944 7h32

Nature de l'incident ..... : Déraillement de la draisine 1004 (Longuyon-Pagny section 39)

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : La draisine 1004 circulant entre Jonneroux-aux et Baroncourt a déraillé en engageant les 2 voies principales au PK 24,540 par suite d'un acte de malveillance que le conducteur de la draisine n'a pu apercevoir du fait de la présence d'un mouvement précédent (machine et 2 wagons)

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne
Interruption de la circulation sur voie I de 7h32 à 10h20
voie II de 7h32 à 9h45

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... : avaries très légères à la draisine qui a pu circuler après remise en voie

Retard des trains ..... : 12 à 14 : 20' - 4 à 6 : 35'

Mesures prises ..... : avants administratives et judiciaires avisées par la gare de Baroncourt
Relevage de la draisine effectué par les agents du Matériel roulant de Baroncourt de 9h40 à 10h10 Remise en état des installations vers 10h20 ou autorisation donnée par le PR de Longuyon.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Le tronc de la file intérieure voie I était dépourvu, au cette même file les traverses contiguës ainsi que 10 autres traverses à l'ouest du joint présentaient des traces récentes de sciage. Le sciage était ramené vers l'intérieur de la voie et maintenu dans cette position au moyen d'une cale placée en travers du joint.

~~Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)~~ .... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête faite par la gendarmerie n'a donné aucun résultat jusqu'à présent.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Baroncourt, le 2 août 1944

Le Chef de District,

(Nom NIVELET R.)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660i-10-41.

L10

- 2 AOUT 1944

Charleville à Huiron par Aureilles

Route Ligny le Petit et Auny
et Ligny le Petit et Aureilles

Fils et poteaux (téléphone) coupés

6

- 2 AOUT 1944

Charleville à Hiaux par Auvillers

entre Le Tremblois et Maubert Fontaine
Km 167 à 167.200

Coupure de ligne Téléphonique Indirecte armé

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

m. North

ACTE DE MALVEILLANCE
INCIDENT[1] ..... DE[2] .....

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d[e] Charleville

66 ° Section d[e] -d°-

..... ° District d[e] Ix

Ligne d[e] Charleville à Hirson par Givet

Gare d ..... **ou point kilométrique** 167 à 167,200

entre les gares d[u] Hermeton et de Anor et de Anor-Est

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 1[er] au 2 août 44

Nature de l'incident ..... : Coupure de la ligne téléphonique et du câble armé reliant la station de Hermeton-sur-Meuse à la ligne

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

6 fils et 1 câble armé coupés à la hache

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

.....

Mod. L F. 96. — OW 47736. — Imp. Lahure, Paris. — 10933-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Voie mise en place de 2 rails de 2 mètres et 2 traverses de calage à l'aide de matériel nécessaire à la réparation

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : /

Retard des trains ..... : /

Mesures prises ..... : Rétablissement provisoire du circuit immédiatement - Ligne établie en définitif le 6 août à 16 h

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Néant

A Charleville, le 4 août 1944

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHAMPION)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

148

- 3 AOUT 1944

Charleville à Hirson par Liart

Entre Remigny et Anchamps
Km. 16.504

Destination des appareils électriques
du P.S.L. Km 16.504

Destination de la ligne télégraphique
Km. 16250 au 16700

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

M. North

ACTE DE MALVEILLANCE

INCIDENT(1) ..... **DE**(2) .....

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond' d Charleville

66 ° Section d ~~d°~~

..... ° District d SX

Ligne d Charleville à Hirson par Liart

Gare d ..... **ou point kilométrique** 16.504

entre les gares d Rumigny **et** d' Guebenton

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 2 au 3 août 1944

Nature de l'incident ..... : Destruction des appareils électriques du P.C.L. 16.504

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Appareillage électrique contenu dans l'armoire du P.C.L. et batteries électriques brisés

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

.....

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 5 rails brisés - une traverse électrique

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... :

Retard des trains ..... : Mise hors service du P.N.L. Km 16.504 -

Mesures prises ..... :

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : N'Gaur

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : N'Gaur

A Charleville, le 4 août 19 44

Le Chef de District,

Le Contrôleur P.L.M. E.S

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHAMPION

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ACTE DE MALVEILLANCE

INCIDENT(1) _____ **DE**(2) _____

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond^t d^e Charle

66 ° Section d^e d°

° District d^e Sx

Ligne d^e Charleville à Hirson par Liart

Gare d^e _____ **ou point kilométrique** 16,350 au 16,700

entre les gares d^e Rumigny **et** d'Aubenton

Date et heure de l'incident .....: Nuit du 2 au 3 août 4H

Nature de l'incident .....: Destruction de la ligne télégraphique

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..: 5 poteaux télégraphiques aériens 18 fils cuivre sont sectionnés 5 montées 4 bas mètres de câble de campagne coupés en petits morceaux entre le 16,500 et le 16,700 ce câble aurait été posé le 28 juillet par une patrouille ennemie (agent SF présente par la gare d'Aubenton)

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....: Néant

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 1933-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 4 traverses bois - 1 poteau de 6m50 - 50 mètres fil de 2mm 100 mètres fil de 4mm 5 nécessaires à la réparation.

Montant des dégâts ..... : /

Avaries au matériel ..... : /

Retard des trains ..... : Rétablissement immédiat en table de manipulé des circuits ordinaires - P.R. - GR des fils des relais d'allumage des P.S.L. le 12 août 44

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Néant

A Chartres, le 14 août 19 44

Le Chef de District,

Le Contrôleur Prl J EV

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHAMPION

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Rapport sommaire tenant lieu de rapport spécial

INCIDENT[1] Acte DE[2] malveillance

*Région d*e Est

Service de la Voie et des Bâtiments

5e Arrondt d Charleville

64e Section d Sedan

64e District d Margut

Ligne d Paris Longuyon

Gare d ou point kilométrique 188,300

entre les gares d Margut et Lamy

Date et heure de l'incident..... : 3 Août 1944 à 2h10

Nature de l'incident..... : Déraillement du train OV 1184

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : Train OV 1184 chargé de houille machine 150 A 25 en tête venant de Longuyon Charleroi Bout a déraillé sur V2 Mtre 188,300 sa machine et 17 wagons ont déraillé obstruant V1 2 2bis 3bis 4 sur toute la distance formant fouillis dégâts de part et d'autre du train Km 188 entre Margut et Lamy

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 8 longrines sont plus ou moins endommagées sur 18 m - 32 éclisses 128 boulons 3 tirefonds 250 traverses

Montant des dégâts..... : 150 000 F

Avaries au matériel..... : 17 wagons chargés d'usage Machine HS

Retard des trains..... : Trains bouteux

Mesures prises ..... : Transbordement et détournement par la ligne 19 Retour par ligne normale Longuyon 2 jours et 3 nuits Rétablissement de nuit à une voie provisoire

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. :

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. : Service allemand de surveillance sur la ligne

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Gendarmerie française et allemande enquête sur les lieux — Premiers résultats inconnus

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Margut, le 3 Août 19 44

Le Chef de District,

(Nom CHARLOT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3857 (8-1941) 536

- 4 AOUT 1944

33 H 45

Charleville à Givet

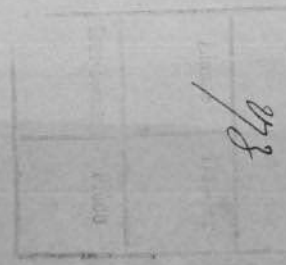
Entre Braux-Leveziy et Monthermé

Km. 158.390

Destruction par explosif du PI de 4m
au Km. 158.390

Pas d'accidents de personnes

6



- 5 AOUT 1944 -

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est.

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

63e Section de Charleville

631e District de Monthermé

INCIDENT(1) ACTE DE(2) MALVEILLANCE

Ligne de Charleville à Givet.

Gare d ou point kilomètrique I58.390

entre les gares de Braux-Lévrézy et Monthermé

Date et heure de l'incident : 4 aout I944 à 23h45 et 6 aout I944 à 0hI5.

Nature de l'incident : Destruction du P.I à TM Km I58.390 (sabotage)

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit :

TM Voie I ET

Ier attentat: le 4/8 vers 23h45 à la perception d'une violente explosion vers ce pont- visite et reconnaissance des lieux par M.GRANDCOLAS,Ch.Dt. et Simon CCT accompagnés d'une patrouille allemande - Suite destruction du Pont, ils ont prévenu la gare de BRAUX qui a fait arrêter la circulation sur les 2 voies et à prevenu les autorités .compétentes.

TM Voie 2

2ème attentat: le 6/8 vers 0hI5-violente explosion -Reconnaissance des lieux par les mêmes agents- TM Voie 2 détruit après recalage effectué la veille- Gare de Braux avisée- Circulation interrompue à nouveau- Autorités prévenues aussitôt. Pas d'accident de personnes, ni de train- Circulation interrompue ~~xxxxxxxx~~ sur les 2 voies.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) : ~~xxxxxxxx~~

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) : Après le 2ème attentat: tabliers métalliques voie I et II coupés complétement inutilisables. Maçonneries culée coté Givet détruites. 2 rails de I8m 46K°Est, I rail I8m S.33 et I rail I7m96 S.33 tordus. 30 traverses 46K°E et 30 traverses 46K°Std à remplacer ainsi que des tirefonds. Lignes téléphoniques SNCF et PTT coupées

Montant des dégâts : Néant Montant des dégats : 400.000 frs

Avaries au matériel : interdiction de circulation sur les 2 voies.

Retard des trains : I°) voie I du 4 aout à 23h45 au 7/8 à 2Ih45

Mesures prises : 2°) sur voie II
a) du 4/8 à 23h45 du 5/8 à I7h30
b) du 6/8 à 0hI5 au 7/8 à 22h00

voir au verso

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : I°attentat:Bombes à ailettes explosées sous le tablier métallique Voie I. 5 bombes non éclatées sous TM voie 2 culée Charleville.
2ème attentat : bombes à ailettes explosées sous le TM de la voie 2 culée Givet occasionnant les dégats.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) : .....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) : Enqute des autorités frses et allemandes en cours. Résultats inconnus.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature) I croquis

A Monthermé, le 9 Aout I949

Le Chef de District,
signé : GRANDCOLAS.

A noter que la voie II rendue à la circulation le 5/8 à I7h30 a été à nouveau joint interrompu après le 2ème attentat le 6/8 à 0hI5.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom GRANDCOLAS.)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O.M 2857 (6-1941) 556

Mesures prises :

Réparations effectuées par personnel du district 631 :

I°) le 5 Aout I944 : Relevage et remise en place du tablier voie II et enlévement du tablier voie I par la grue de Noisy de I4h à I6h00.
Déchargement de mâchefer et pose de buses en béton sous la voie I par service VB- Voie II rendue à la circulation le 5/8/44 à I7h30 avec ralentissement à I0Km/H du Km I58.480 au I57.280 - Service à voie unique avec pilotage sur voie II entre Braux et Montbermé du 5+8/ à I8h00 au 6 Aout à 8h15 avec utilisation de la jonction de la jonction de secours de Montbermé.

2°) le 7 aout I944 après 2ème attentat- Enlévement du tablier, voie II par la grue de Noisy de 0h00 à Ih30 à partir de 7h00.
Déchargement de wagons de crasses et de mâchefer par personnel VB
Comblement voie I et 2.
Achévement de ce travail le 7 aout I944 à I7h00

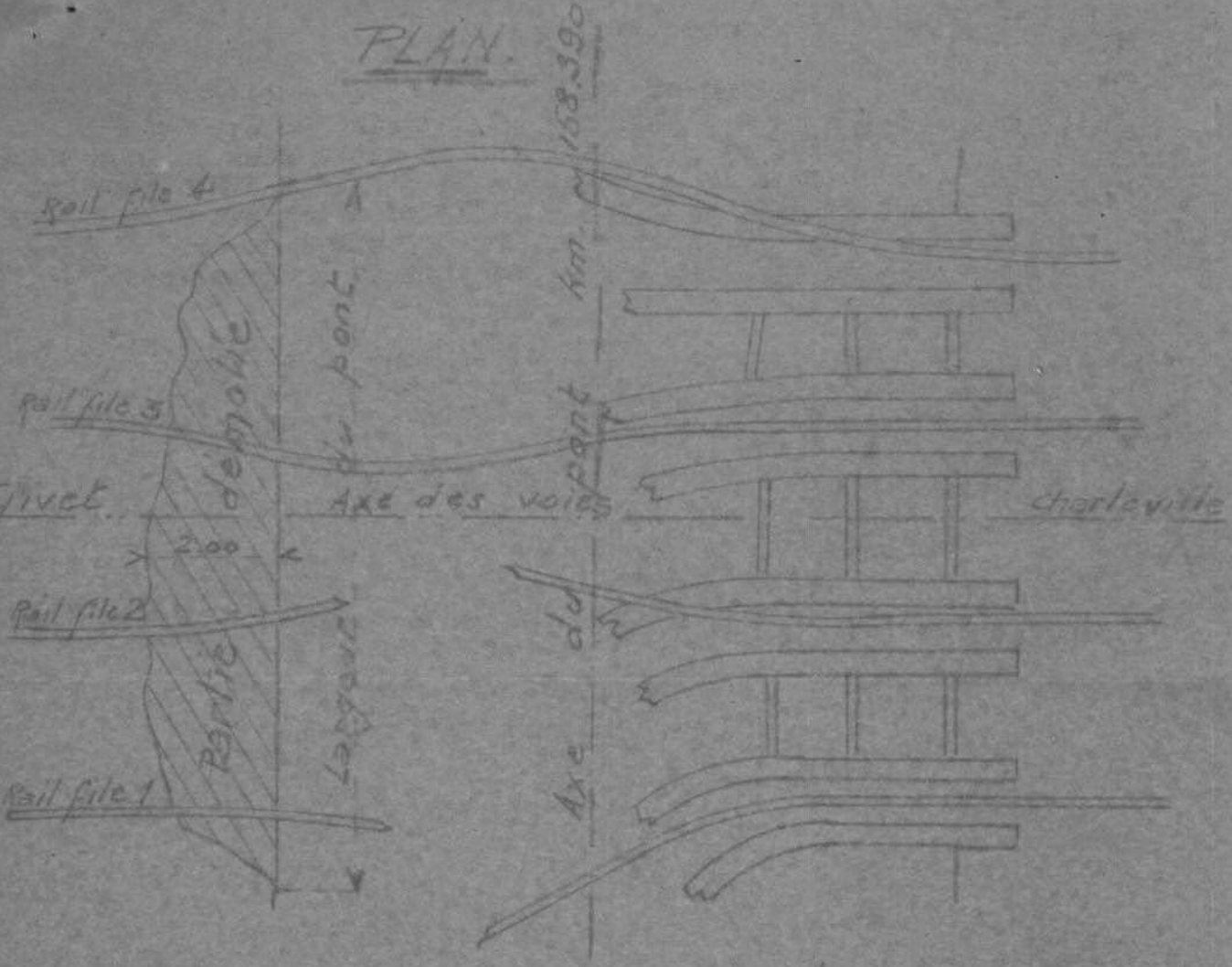
Reprise de la circulation :

I°) sur voie I le 7 aout à 2Ih45
2°) sur voie II le 7 Aout I944 à 22h00 avec ralentissement à I0km/H entre le Km I57.280 et I58.480.

Destruction du P.I. 3 T.M. Km 168.390 ligne 2 5a

le 4-8-44

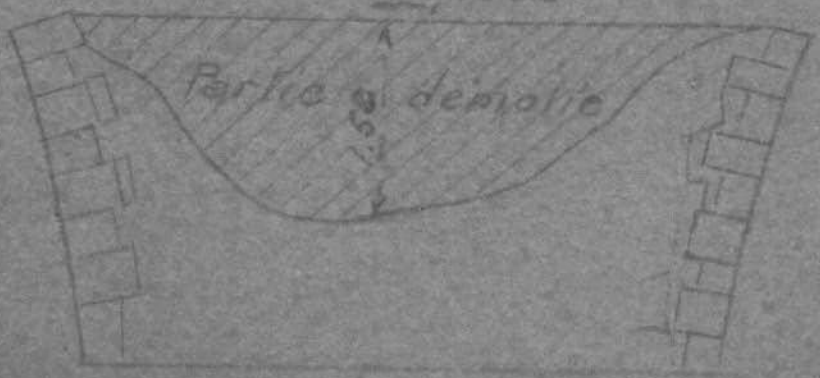
PLAN.

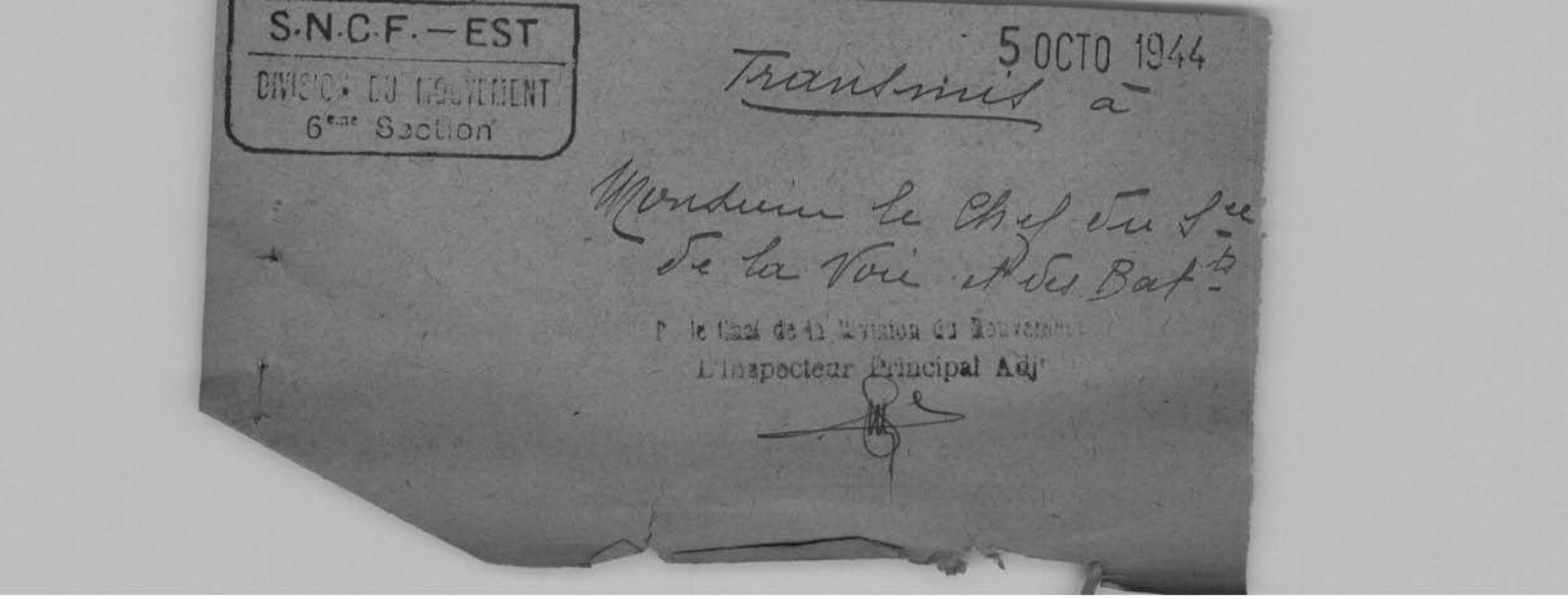


Nota: Les 8 poutrelles sont coupées

COUPE

Culée Givet




S.N.C.F. — EST
DIVISION DU MOUVEMENT
6ème Section

5 OCTO 1944

Transmis à

Monsieur le Chef du Sce
de la Voie et des Bats

P. le Chef de la Division du Mouvement
L'Inspecteur Principal Adj

Rapport de l'Ingénieur Subdivisionnaire Chef de District à Montbard en date du 5 Août 1944

Ligne 950

Destruction du PI - Km 158.390
(suite acte de sabotage)

26-9-44 - 17h30

Le PI à TM de 4m00 d'ouverture du km 158.390 a été détruit par acte de sabotage le 11 Août 1944 à 23h45

Et Pas d'accident de personne, pas d'accident de train -

La circulation est interrompue sur les 2 voies

Causes éclatement de torpilles à ailettes placées sous le tablier métallique voie I culée Ouest. 5 torpilles placées sous le TM voie 2 - culée Charbaille ne sont pas éclatées

Dégâts Tablier voie I complètement coupé -
Tablier voie II soulevé de 0m10 et ripé longitudinalement de 0,05 vers Ouest -
voies 1 et 2 soufflées sur 50m de part et d'autre
Maçonneries culée Ouest gravement endommagées -
Ligne aérienne PTT coupée complètement
Autorités avisées - Réparations en cours -
Durée probable de l'interruption - voie I - 3 jours
voie II - 1 jour -

Enquête en cours -

06467

Braux Lovrey le 5/8/44
Le Chef de District
pour V.B.

Service Régional

Nomenclature.

Moteur électrique de signal type Lot :

Dispositif pour manœuvre de secours manuelle complet (avec les 3 vis de fixation) ..... N° 26408

Pièces de rechange

Bille (E) ..... N° 26409

Vis de fixation (Vis H. 6 x 30 T) ..... N° 20980

Rondelle Grower pour vis de 6 m.m ..... N° 622

Demander autant que possible le dispositif pour manœuvre de secours en même temps que le moteur de signal auquel il est destiné, de la façon suivante :

Moteur électrique de signal type Lot (désignations complémentaires) ..... N° (se reporter au fascicule relatif à cet appareil)
muni du dispositif pour manœuvre de secours manuelle N° 26408

et il sera livré monté sur le moteur.

294

– 4 AOUT 1944

23"45

Charleville - Givet

—

Gare de Braux Levrézy

—

Explosion d'engins

—

6

-5 AOUT 1944

5 H

Paris à Longwy

Entre Pont Brévilly et Carignan

Km. 177.450

Rail déformé sur voie II

6

Rapport définitif tenant lieu de rapport sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d Charleville

64 ° Section d Le Sart

643 ° District d Carignan

INCIDENT (1) Acte de malveillance DE (2)

Ligne d Paris à Longuyon n° 2

Gare d ..... ou point kilométrique 177.450

entre les gares d Pouru Bruille et Carignan

Date et heure de l'incident ..... : 5 Août 1944 - 5h00

Nature de l'incident ..... : Rail détériorné sur voie 2 fil 3 au PK. 177.450 .

m. North

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. sur le champ et remplacé immédiatement -

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... /

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... Défaut 99 tire fond de fendu.

Montant des dégâts ..... : /

Avaries au matériel ..... /

Retard des trains ..... : /

Mesures prises ..... Réparation remise en place du rail établi entente avec le chef de circulation, rétabli à 7h25.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... Enquête d'usage

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... Coffre du cantonnier intact
Voie gardée de suite par de hors nobles de service avec

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 5/8/ 1944

Le Chef de District,

HARDY

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom HARDY)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-41.

-5 AOUT 1944

4H30

Paris à Longwy

Entre Maizet et Carignan

Km. 186.500

Rail ditiformé et joint démonté

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrond t d Chartrettes

54 e Section d Pulan

644 e District d Margut

INCIDENT(1) petit DE(2) mal intitulé

Ligne d Paris Longwy

Gare d / ou point kilométrique 186,500

entre les gares d Margut et Carignan

Date et heure de l'incident ..... : 5 Août 1944 vers 11h30

Nature de l'incident ..... : Tentative de sabotage à 2 Km 186,500

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le GVC de Lixy ont signalé avec avoir entendu un train circuler entre Margut et Carignan. 27 tirs auraient été entendus, le jour était dimanche et le bruit provenait de la voie II

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : /

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : /

Avaries au matériel ..... :

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... : Interdiction rétablie vers 16h le 5 Août après ordre donné par les autorités d'occupation

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. :

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. : Service allemand avisé

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Renseignements français et allemands sur le lieu pris en l'enquête

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Margut, le 5 Août 19 44

Le Chef de District,

(Nom CHABOT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E 3837 (8-1941) 556

302

- 5 AOUT 1944

3 P 15

Paris à Longwy

Entre Lamouilly et Maguet

Km. 192.600

Déraillement du Kam 7057 : milieu malveillance

6

Rapport sommaire tenant lieu de rapport détaillé

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

1e Arrondt d Charleville

6H e Section d Sedan

104 e District d Margut

INCIDENT(1) Acte DE(2) malveillance

Ligne d Paris Longuy

Gare d ou point kilométrique 192,750

entre les gares d Margut et Sommelly

Date et heure de l'incident ..... : 5 août 1944 à 7h 35

Nature de l'incident ..... : Déraillement de trains 7057

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Trains 7057 Conflans Lunéville machine 57111 KR et équipe allemande à droite sur V2 au km 192,750 sur V2. Les premiers et 14 wagons ont déraillé obstruant les voies 1 et 2 par suite de détérioration partiel du rail de joint 3 et 4 face à l'intérieur du rail sur l'extérieur de la voie

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) ..... 8 rails à remplacer, 100 traverses - 600 tirefonds 12 éclisses contre joint

Montant des dégâts ..... : 5000f

Avaries au matériel ..... 14 wagons à la machine

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... Trains contenant des troupes allemandes et autres ont été dirigés par ligne 19 - Jamac 11h 35 T sur la ligne Nancy Metz le 5 août vers 22 h

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. Service alerté avisé

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... Enquête de la gendarmerie française et allemande Premiers résultats non communiqués

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature)

A Margut, le 6 Août 19 44

Le Chef de District,

P. Thiriet

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHABOT)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E 3857 (8-1941) 556

327 Charleville Hirson par Anvillers 9"30

5 AOUT 1944

Entre Laval Moreuil et Anvillers

6

- 6 AOUT 1944

Nuit du 5 au 6

Charleville à Hirson par Auvillers

Suite Auvillers et Maubert-Fontaine
de Km 172.300 au 172.600

Destruction des lignes télégraphiques

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ACTES DE MALVEILLANCE

INCIDENT(1) ..... **DE**(2) .....

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e ° Arrond^{t} d Charleville

56 ° Section d 10

..... ° District d CX

Ligne d Charleville à Hirson par Givet

Gare d ..... **ou point kilométrique** 172.300 au 172.600

entre les gares d Givet **et** de Nouvion

et du point kilométrique 19.[illegible] au 19.500 entre la gare d'Anvillers et la bifurcation de Blombay

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 5 au 6 août

Nature de l'incident ..... : Destruction des lignes téléphoniques

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

19 fils coupés au PK 172.300
4 poteaux téléphoniques coupés
5 fils coupés aux 4 fenêtres
appareil PB [illegible] par gare de Tournes

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 5933-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A , **le** 9 août **19**

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHAMPION)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

367

- 6 AOUT 1944

16H40

Paris à Longwy

Entre Pouilly-Brévilly et Lachy

Km 173.500

Rencontre au passage d'une machine HLP
d'un rail déboulonné

Sans conséquences

6

Rapport définitif tenant lieu de rapport d'urgence

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Ouest

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d Charleville

64 ° Section d Sedan

643 ° District d Carignan

INCIDENT (1) Acte de malveillance DE (2)

Ligne d Paris à Charleville n°2

Gare d ..... ou point kilométrique 173,500

entre les gares d Dom Pierrepont et Carignan

Date et heure de l'incident ..... : 6 août 1944 à 16[h]40

Nature de l'incident ..... : Acte de malveillance rail voie 2 pk 3 Km 173,500 Sedan

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : et rupture en cisaillement.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... :

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant - quelques tirefonds perdus

Montant des dégâts ..... : -

Avaries au matériel ..... : -

Retard des trains ..... : -

Mesures prises ..... : Réparation et rivure en place du rail par ordre Allemand Pilote voie 1. Jusqu'à la reprise de la circulation, normale voie 2 à 19[h]40.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : -

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête d'usage. Coffre du Contrôleur intact. Mis aux gardes du jour.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 6-8- 1944

Le Chef de District,

OK A 2p

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom HARDY)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

- 6 AOUT 1944

Charleville à Hirson par Auvillers

Entre St Michel Fingland et Any

du km. 193.400 au 193.800

Destruction de la ligne télégraphique

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ACTE DE MALVEILLANCE

INCIDENT(1) ..... **DE**(2) .....

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond^t de Charleville

66 ° Section d° do

..... ° District d° Sx

Ligne d Charleville à Hirson par Carignan

Gare d ..... **ou point kilométrique** 193.400 au 193.800

entre les gares d Aiglemont-Anchamps **et** Givet

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 5 au 6 août 44

Nature de l'incident ..... : Destruction de la ligne Télégraphique

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

M. North

A l'heure actuelle
10 fils télégraphiques coupés sur 5 parties
ayant 2 à 3 mètres par gaine de ligne

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

.....

Mod. L. F. 96. — OW 47256. — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts .....:

Avaries au matériel .....

Retard des trains .....:

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A Chalindrey, le 8 août 19 44

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHAMPION)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

343

- 6 AOUT 1944

9 H 15

Ligne de Charleville à Givet

Entre Braux et Monthermé

Km 158.350

P.I endommagé par explosion d'engins

V. II coupée.

6

SR

Rapport de Mr Grandcolas Chef de District à Montherme en date du 6 Août 1944.

Ligne 2 S/20

Destruction du PI Km 158,890

Le 6 Août 1944 à 0.H15 - des saboteurs ont détruit à nouveau à l'aide d'explosifs le tablier métallique de la voie II.

Cette voie avait été rendue la veille à 17,H30-

Dégâts - voie 2 coupée, TM inutilisable culée côté Givet gravement endommagée Lignes téléphoniques SNCF et PTT partiellement coupées-

Autorités averties-,

Durée de l'obstruction 48 heures-

Pas d'accident de personnes ni de train-

Réparations en cours-

Montherme le 6 Août 1944
Le Chef de District

Vu
OA

21 N 05

-7 AOUT 1944

Rerigny à Hiron

Entre Norion-Porcien et Nory-Chevrière.

PK 56.570

Déraillement du train 6546
suite à déboulonnage d'un rail

Pas d'accidentés de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] de Charleville

62 ° Section de Charleville

691 ° District de Amagne Ly

INCIDENT (1) Acte DE (2) Malveillance.

Ligne de Revigny à Hirson

Gare de ..... **ou point kilométrique** 56.270

entre les gares de Warnus Poteau **et** Wasigny

Date et heure de l'incident ..... : 7 Août 1944 à 21h05

Nature de l'incident ..... : Déraillement du train 6546

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le train 6546 circulant sur voie 2 et se dirigeant de Longuyon sur Amagne dérailla au Km 56.270 par suite du déboulonnage d'un rail de la file 2 (côté entre voies) de détournement du rail de la même file sur 6 traverses et enlèvement du tirage de ce rail vers l'intérieur de la voie, la machine, le tender, et 5 wagons de voyageurs déraillèrent. Les 2 voies obstruées

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne, tous les voyageurs ont poursuivi leur route à pied

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 12 rails de 30 E de 8 m 20 et 6 rails de 7.96 30 E brisés 108 Eclisses 30 E brisées 4 rails de 18 m et 2 rails de 9 m 46 E brisés ; 81 Eclisses 46 E brisées 18 Tirefonds 30 E et 6 Tirefonds Compound 46 E brisés ; deux traverses brûlées

Montant des dégâts ..... : 100.000 environ.

Avaries au matériel ..... : 500 f

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Relevage des wagons de la machine et du tender par train de secours d'Amagne et Grues de 30 T de Noisy le Sec de 5h00 à 17h30 Circulation rendue à 7h45 sur voie 1 et à 13h00 sur voie 2, le 8 Août avec ralentissement à 10 Km à l'heure sur les 2 mouvements de 56.550 et 56.700

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Le fait d'un acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : La S.N.C.F n'est pas responsable

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête des Autorités a été négative. Les Auteurs de l'attentat n'ont pas été découverts.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Amagne Ly, *le* 10 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom BOURBEILLE

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. LAURE, Paris. — 16601-10-41.

409

7 AOUT 1944

13 M 10

Paris à Longwy

Suite Paris-Bl et Sachy

Km. 174.220

Déraillement d'une machine et de 12 wag. du train 5402 - ~~(explosifs)~~

6

Rapport définitif tenant lieu de rapport sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

INCIDENT[1] Acte DE[2] malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

64e Section de Sedan

643e District de Carignan

Ligne de Paris à Longuyon

~~Gare d~~ ou point kilomètrique 174.220

entre les gares de Douzy-Breilly et Carignan

Date et heure de l'incident ..... : 7 août 1944 à 13h20

Nature de l'incident .....

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Rail déboulonné sur 17 traverses, voie 2 file 3, PK 174.220, joint démonté exprimé de la barre ripée en sifflet vers l'intérieur de la voie déformant entablement. Train 5462 déraillé de 12 wagons et de sa machine 230 B 881

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Un blessé léger au poignet gauche et au cuir chevelu le chef de train du 5462 Desjardins Emile 42 ans marié 1 enfant en résidence à Longuyon.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) ..... : 200 traverses. 12 joints 1200 tirefonds 2 rails } environ 100.000 f.

Montant des dégâts .....

Avaries au matériel ..... : voir M/T.

Retard des trains ..... : Relevage commencé à 17h05. terminé à 0h15.

Mesures prises ..... : voie 1 rendue à la circulation le 8.8.44 à 8h00 avec prescription de franchir le chantier du 174.000 au 174.200 à 10 Km/h par les 4 premiers mouvements. voie 2 rendue à la circulation le 8.8.44 à 8h15 avec limitation temporaire de vitesse 10 Km entre les Km 174.200 et 174.000 jusque à nouvel ordre.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : acte de malveillance.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. : Enquêtes habilement des gendarmeries Français et Allemands. voies non gardées de jour.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : coffre du canton fracturé aux abords. Rien de disparu après inventaire. Ordre de réparation et de reprise de la circulation donnés par les allemands.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 8/8/ 1944

Le Chef de District,

Hardy

(Nom HARDY)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O.E. 3827 (8-1941). 556

394

- 1 JUIL 1944

2 H

Paris à Longwy

Poste Sachy et Carignan

Km. 178.300

Déraillement du train 2243

suite rail débloqué

Pas d'accident de personnes

6

Rapport définitif tenant lieu de rapport sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] d Charleville

6e Section d Sedan

6e3 District d Carignan

INCIDENT (1) Acte DE (2) malveillance

Ligne de Paris à Longuyon n°2

Gare d ..... au point kilométrique 177,300

entre les gares de Carignan et Pont Maugis

Date et heure de l'incident ..... : 7-8-44 à 2H10

Nature de l'incident ..... (3) : Mal veillance mise à vis à fil 2 et rupt. aiguillage

M Nord

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : aiguille 1/0534 du côté du tiret et 4 rognons du 1243.
même acte fil 4 vis 2 au même poste fm. de aiguillage.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... /

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... un joint Nord. 15 barres. 50 tire-fonds.

Montant des dégâts ..... : 5000f-

Avaries au matériel ..... Néant.

Retard des trains ..... : Dio. 5H. 013. 2+

Mesures prises ..... Réparation de la vis 2 rendue à la circulation à 7H40
Relevage et réparation de la vis 4 rendue à la circulation à 7H50

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Accident malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... Enquête d'usage - ordre de réparation à disposer dans les 24 heures.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... Coffre cadenassé.
Mitgardes de vent fort à 1m50 de la mobile de regard coupé

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 7.8 1944

Le Chef de District,

HARDY

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom HARDY)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 1660-10-41.

- 8 AOUT 1944

Chaubrille à Huison par Auvillers

Entre Lizy le Petit et Any

du Pkm 182 au 182. 200 et 183.000

Coupure de lignes téléphoniques

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ACTE DE MALVEILLANCE

INCIDENT(1) ..... **DE**(2) .....

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e ° Arrond^{t} d Charleville

GC ° Section d de

..... ° District d St

Ligne d Charleville à Hirson par Givet

Gare d ..... **ou point kilométrique** 182 au 182.200

entre les gares d Signy-le-Petit **et** Givet

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 1er au 2 août 1914

Nature de l'incident ..... : Coupure des lignes téléphoniques

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

M. North

Une section de câble de campagne entre le poteau n° 1 et le poteau n° 24 inclus a été coupée le 24 juillet par un ou plusieurs inconnus qui ont emporté des morceaux de câble.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

.....

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A , *le* **19**

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

ACTE de MALVEILLANCE

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT(1) ..... **DE**(2) .....

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond^{t} d Chartres

66 ° Section d 4e

5e ° District d

Ligne d Meigné-Hanneyon (Auvilliers)

Gare d ..... **ou point kilométrique** 183 200

entre les gares d Pierre Petit **et** Ablis

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 7 au 8 août 1944

Nature de l'incident ..... : destruction intentionnelle de la ligne télégraphique

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. 1 poteau de 6^{m} (à sur sorte) brûlé
1 poteau de 8^{m}
Coupure de fils

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

M. North

Mod. L. F. 96. — OW 40.275. — Imp. LAHURE, Paris. — 17952-7-42.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : interruption des communications téléphoniques

Montant des dégâts ..... : —

Avaries au matériel ..... : —

Retard des trains ..... : —

Mesures prises ..... : Réparation de fortune le 8 août à 19 H 30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : —

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : —

A Charleville, le 11 août 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom ROUYER)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

448

- 8 AOUT 1944

6405

Charleville à Huiry par Liart

Entre Bogny-Bogny et Liart
Km 18.800

Déraillement d'une machine
suite à acte de malveillance

6

voulor faire la nécessaire pour la
date indiquée.
Signé: HARRAND

ET

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] Acte DE[2] malveillance

Région d .....

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d Charleville

66 ° Section d - d -

664 ° District d Liart

Ligne de Liart à Hirson

Gare d..... **ou point kilométrique** 18 800

entre les gares de Rumigny **et** Aubenton

Date et heure de l'incident ..... : 8/8/44 à 6[H] 05

Nature de l'incident ..... : acte de sabotage -

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : les files 2 - 3 - 4 ont été complètement déraillées, les aiguilles des rails isolés hors de la file pour que le mouvement déraille il engage l'extrémité du déraillement sur voie I de la machine HLP n° 150 A 89 - VII obturer - Relevage de la machine terminé le 9/8 à 22[H] 30 -

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : obstruction de la voie II du 8/8 à 6[H]05 au 10/8 à 9[H]½
- d - I du 8/8 à 6[H]05 au 10/8 à 18[H]½
pas d'accident de personne -

.....

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 10033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 32 Traverses à remplacer - 2 rails 15 K sur 11,50 m fournis -

Montant des dégâts ..... : 20.000 F

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... : Forge 1 un TCO à Aulnoye - 1 un autre à Maubeuge

Mesures prises ..... dérivage de la machine et réparation des voies -

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A Liart, le 11/8 19 44

Le Chef de District.

(Nom ADAM)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

514

22 H

- 9 AOUT 1944

Rerigny à Hiron

Entre les gares de Voncq et Vrizy
Km. 27.116

Rail pétardé au passage d'une
machine HLP

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de PARIS EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ème Arrondt de Charleville

62 ème Section de Charleville

621 ème District de Amagne Lp

INCIDENT (1) Déraillement DE (2) Voie

Ligne de Reims à Hirson

Gare de ..... **ou point kilométrique** 21.116

entre les gares de Nanteuil et de Vrigny

Date et heure de l'incident ..... : Le 1 Août 1944 à 22 heures

Nature de l'incident ..... : Rail brisé au Km 21.116

EX

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : L 4 1 P 573.337 conduite par Equipe allemande attelée au Km 21.116 Locom une explosion se produisit faisant sauter en éclat 1m50 de rail 46 E de la file de droite

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Le Chauffeur Allemand a été légèrement blessé au visage

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 rail de 12m 50 46 E et 2 traverses usées 46 E à remplacer

Montant des dégâts ..... : 3000 Francs environ

Avaries au matériel ..... : Redressage d'une bielle 1200 F

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : La circulation normale a été reprise le 10 Août à 7h30 après remplacement du rail et des 2 traverses usées

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Toutefois il paraît de la bande boulonnée contre l'âme du rail et qui a éclaté au passage de la machine

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : La SNCF n'est pas en cause

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête des Autorités Françaises et Allemandes est ouverte Les Auteurs de l'attentat n'ont pas été connus

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Amagne Lp, le 10 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom BOURDEIX)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M. ou T. acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 1666r-10-41.

7 bis

- 9 AOUT 1944

Bazancourt à Audrus le Roman

Entre Landes et Audrus

Arm. 15.650 et 16.154

Coupure des connexions de circuits de voie

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] de Charleville

67e Section de Longuyon

675e District d'Audun

INCIDENT[(1)] ACTE DE[(2)] MALVEILLANCE.

Ligne de Baroncourt à Audun

Gare d' ou point kilométrique du 15.600

entre les gares d' Landres et Audun 16.000

Date et heure de l'incident. (Découverte) 9 Août 1944 à 7 heures.

Nature de l'incident : Destruction de 32 coussinets de rails.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit : Le 9 Août 1944, en se rendant à son travail, le 3/ Chef de canton Banniez Serge a découvert vers 7 heures l'acte de malveillance suivant : 32 coussinets de rails étaient coupés entre les Km 15.600 et 16.000 (20 sur voie I 12 sur voie II) Ces coussinets étaient rabattus sur le rail et coupés au passage des trains.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) : "

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) : 32 coussinets détériorés.

Montant des dégâts : 300 Francs.

Avaries au matériel : Néant

Retard des trains : Néant (Continuité électrique assurée par les éclisses)

Mesures prises : Autorités administratives et judiciaires avisées. Remise en état à 16 heures le 9-8-44.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées : "

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) : "

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) : "

A Audun, le 10-8-1944

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature).

Le Chef de District,

(Nom GUILLAUME)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3867 (8-1941) 556

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] de Charleville

67e Section de Songuyon

675e District d'Audun le Roman

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] malveillance

Ligne de Bazancourt à Audun le Roman

Gare d'entre les ou point kilométrique 15.650 et 16.154

entre les gares de Landres et Anderny

Date et heure de l'incident ..... : 9 Août 1944 à 7 heures

Nature de l'incident ..... : Coupures de connexions de rail à rail des sections de circuit de voie et bris pour le cantonnement automatique des trains sur la Ligne

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le Chef de canton Bannier Serge se rendant à son travail à Anderny à 7 heures a trouvé entre les Kms 15.650 et 16.154 sur les 4 files de rails des voies I et II, les connexions ayant été déchirées, reposant sur le champignon des rails et coupés par les trains en circulation

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 32 connexions de rail à rail coupées

Montant des dégâts ..... : 400 ℒ

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Garde d'Audun le Roman alertée téléphoniquement par la halte d'Anderny. Avis aux autorités administratives et judiciaires (Nécessaire fait par le Service de l'Exploitation). Application de l'Ordre Régional n° 96 - Rétablissement des connexions après autorisation donnée par les Autorités Allemandes

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Connexions déchirées reposant sur le champignon des rails et coupées par les trains en circulation

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête de la Gendarmerie est en cours, mais n'a encore donné aucun résultat

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Songuyon, le 9 Août 1944

Le ~~Chef de District~~ Inspecteur SES

(Nom CHERRIER

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lanuza, Paris. — 1660-10-41.

- 9 AOUT 1944

2H35

Paris à Longwy

Entre Lamonilly et Chauvency

Km 198.100

Déraillement du train 2957 Dm mi I

(dix wagons)

6

Rapport ferroviaire faisant foi
ce rapport définitif merveilleux

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d

Service de la Voie et des Bâtiments

e Arrond[t] d Charleville

e Section d Prolan

e District d Maroeuil

INCIDENT[(1)] fait DE[(2)]

Ligne d Paris à Longwy

Gare d ou point kilomètrique 198,100

entre les gares d Pommeuilly et Chemery

Date et heure de l'incident ..... : Déraillement à 2h35 le 9 Août 1944

Nature de l'incident ..... : Déraillement du train 2257 sur V1

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Train 2257 matériel 140A 103 de Conflans machine Serpinet chauffeur Cornu de Jarny a déraillé au Km 198,100 sur V1 les machine et 3 wagons ont déraillé par suite du détériorage fatal de la file 2 et usage de l'aiguille de raccordement de la voie 1 et 2 sont obstruées pour cause 2 et 2bis

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Personnel indemne, matériel légèrement endommagé

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) ..... 80 traverses à remplacer - 2 rails 18m 2 éclisses 17,25 tirefonds et boulons -

Montant des dégâts ..... : 40000[F]

Avaries au matériel ..... Avaries à la machine

Retard des trains ..... : Retard inconnu

Mesures prises ..... Secours et locomotive sur place à 5h30 - Equipe locale avec matériel du rétablissement de la voie

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. La file 2 de la voie 2 était déboulonnée au point kilométrique et a vraisemblablement été ouverte par un acte intérieur - Voie barrée par les agents SNCF - Cette voie gare de Conflans empêche la formation allemand avec 2 chefs sur les lieux

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. Gendarmerie française et allemande enquête

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... Premiers résultats une commission

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Maroeuil, le 9 8 19 44

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CHARET)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie Administrative Centrale, O/E 2837 (8-1041) 556

2 H

- 9 AOUT 1944

Longuyon à Pagny s/Moselle

Entre Baroncourt et Spincourt

Km. 19.240

Découverte d'un rail détériorné

Sans conséquences

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

*Région d*e l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

67e Section de Longuyon

673e District de Thuricourt

INCIDENT(1) Tentative d'acte DE(2) Sabotage

Ligne de Longuyon à Pagny sur Moselle

Gare de ~~.....~~ ou point kilométrique 192+0

entre les gares de Baroncourt et Thuricourt

Date et heure de l'incident ..... : 9 Août 1944 vers 2 heures

Nature de l'incident ..... : Tentative d'acte de Sabotage

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Les gardes-voies ont découvert une tentative de sabotage au Km 192+0 voie 1 sur fil 2

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... : Gare de Baroncourt avisé par les gardes-voies circulation suspendue de 2H à 5H30 après remise en état de la voie

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Rail axial, sens de circulation détériorés sur 11 traverses à l'intérieur de la voie, attaque subie à l'extérieur rail axial à l'intérieur maintenu dans sa position après une lecture du sens d'émission et placé en étages

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Gendarmerie française enquête. Les auteurs n'ont pas été retrouvés.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Thuricourt, le 9 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom QUEUCHE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-45.

10 AOUT 1944

9 H 15

Rerigny à Huison

Butte Alland'huy et Attigny

Am. 8365

Découverte de pétards non explosés

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrond[t] de Charleville

62 e Section de Charleville

691 e District de Amagne Ly

INCIDENT (1) Acte DE (2) Malveillance

Ligne de Reims a Sedan

Gare d ..... **ou point kilométrique** 8.365

entre les gares d' Wasigny **et** Attigny

Date et heure de l'incident ..... : Le 10 Août 1944 à 9H15

Nature de l'incident ..... : Tentative de sabotage

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le Garde chargé de la visite des voies découvrit deux détonateurs placés sur l'âme du rail coté droit reliés entre eux par un cordon muni à son extrémité d'un détonateur

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : La Gendarmerie avisée s'est rendue sur les lieux à 13h30 mais n'a pas cru devoir les retirer jugeant que c'était trop dangereux. Le Chef de Gare Allemand d'Amagne Ly est venu lui-même les enlever et à 16h35 la circulation normale était rétablie

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. :

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .... : La S.N.C.F. n'est pas responsable

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Les résultats de l'enquête sont négatifs. Les auteurs de cet acte de malveillance n'ont pas été découverts

~~Le Représentant du Service (3)~~
~~(Nom, titre, résidence et signature)~~

A Amagne Ly, le 10 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom BOUDEIRE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) ~~M ou T acceptant la responsabilité.~~
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1649. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-44.

10 AOUT 1944

5H

Longuyon à Audun le Romand

Entre Audun et Joppécourt

Km 251.000

Poteaux de la ligne télégraphique coupés

Sans conséquences

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e ° Arrondt de Charleville

67 ° Section de Longuyon

671 ° District de Longuyon

INCIDENT (1) Acte DE (2) malveillance

Ligne de Longuyon à Audun le Roman

Gare de ..... **ou point kilométrique** 251.000

entre les gares d' Audun le Roman **et** Joppécourt

Date et heure de l'incident ..... : 10 Août 1944 à 5 heures

Nature de l'incident ..... : 2 poteaux d'un couloir de la ligne télégraphique SNCF coupés au Km 251.000 côté voie II — 2 poteaux d'un couloir de la ligne télégraphique Etat coupés au Km 251.000 voie I

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Vers 5 heures un garde des Voies et communications a avisé la Gare d'Audun le Roman que les poteaux des lignes télégraphiques étaient coupés au Km 251.000

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 2 poteaux de 6m 50 coupés

Montant des dégâts ..... : 1.000 fr

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Ralentissement de trains

Mesures prises ..... : Reconnaissance des voies par le garde d'Audun le Roman. Avis aux autorités administratives et judiciaires (Mécanicien chef de service Montabaur) Administration des PTT (section d'Metz) Application de l'ordre Régional n° 94 Rétablissement de la ligne sous autorisation des Services Allemands

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Les poteaux adaptés aux socles en béton ont été sciés au ras des fermes des socles

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête de la gendarmerie est en cours mais n'a encore donné aucun résultat

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, le 10 Août 1944

Le Chef de District,
l'Inspecteur SE

(Nom CHERRIER)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. L. F. 96. — OE 1647o. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-41.

10 AOUT 1944

Mégisserie à Thiers par Auvillers

Km. 182.000

Destruction de la ligne Télégraphique

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] Acte de MALVEILLANCE DE[2]

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d Charleville

66 ° Section d — 70 —

SX ° District d

Ligne d Mezières à Hirson par Guiller

Gare d ..... **ou point kilométrique** 182.000

entre les gares d ..... **et** .....

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 9 au 10 août 1944

Nature de l'incident ..... Destruction intentionnelle de la ligne télégraphique

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Coupures multiples des câbles de campagne posés à la suite d'un acte de malveillance antérieur.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

.....

Mod. L F. 96. — OW 40.275. — Imp. LAHURE, Paris. — 17952-7-42.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : interruption des communications téléphoniques

Montant des dégâts ..... : —

Avaries au matériel ..... : —

Retard des trains ..... : —

Mesures prises ..... : Epissurage des morceaux de câbles H de campagne terminé le 10 à 12h—

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : —

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : —

A Charleville, le 12 août 1944

Le Chef de District,

C. Rouyer

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom ROUYER

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

10 AOUT 1944

Charleville à Hirson

Gare de Liart

Destruction par explosifs de la prise d'eau de Liart

6

ET

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d Charleville

66 ° Section d = d =

664 ° District d Liart

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] Malveillance

Ligne de Charleville à Hirson

Gare d Liart **ou point kilométrique** /

entre les gares d / **et** /

Date et heure de l'incident ..... : le 10/8/44 à 23[H] 10 -

Nature de l'incident ..... : destruction par explosifs de la prise d'eau de Liart

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

le 10/8/44 à 23[H] 10 - le local des ~~bombes~~ pompes était gardé par les gens de la commune de Liart depuis déjà 2 nuits a été attaqué par des gardes M[rs] Machinet Marie Victor et Fortune ont été emmenés sous menace des armes dans une cabane servant pour l'attentat se perpétrait.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

le local des pompes (1 pompe électrique et 1 pompe à vapeur) est complètement effondré. La pompe électrique est hors d'usage. La pompe à vapeur semble avoir moins souffert. Pas d'accident de personne -

.....

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 1963-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... : 100. 000 F

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A Liart **, le** 11/8 **19** 44

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom ADAM)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

11 AOUT 1944

Mezières à Hirson par Auvillers
entre Ligny et Any
Km. 181.900

Destruction de la ligne télégraphique

6

ACTE de MALVEILLANCE

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT(1) ..... **DE**(2) .....

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond' d Charleville

56 ° Section d 1re

5 ° District d

Ligne d Mezières-Hirson par Amiffres

Gare d ..... **ou point kilométrique** 184,900

entre les gares d Signy le Petit **et** Any

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 10 au 11 août 1944

Nature de l'incident ..... : Destruction intentionnelle de la ligne télégraphique

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Enlèvement de 100 m. de câble de campagne à 2 cond. posé à la suite d'une destruction antérieure.

M. Work

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

.....

Mod. L. F. 96. — OW 40.275. — Imp. LAHURE, Paris. — 17932-7-42.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... Interruption des communications téléphoniques

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... Non reparé, faute de fil de campagne.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. —

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... —

A Charleville, le 12 août 1944

Le Chef de District,

C. Rouyer

(Nom ROUYER)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

3 H 32

11 AOUT 1944

Paris à Longwy

Entre Maizy et Lamouilly

Km. 194050

Déraillement du train 2060
par suite de détérioration du rail

Chef de train légèrement blessé

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d 2 1 CH

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d Charleville

14 ° Section d Nolay

14 ° District d Margut

INCIDENT[(1)] Petit DE[(2)] Malveillance

Ligne d Paris Longuyon

Gare d **ou point kilométrique** 194.05

entre les gares d Margut **et** Lamouilly

Et

Date et heure de l'incident..... : 11 Août 1941 à 3h32

Nature de l'incident..... : Déraillement du train 2050

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : Train 2050 machines 5B 22 et 5B 110 DR équipes allemandes et 10 wagons chargés déraillés au km 194 abscisses V1 et 2 par suite de détresse rouge fonte du rail fil 3 et rupture suite vers l'intérieur de la voie. Levée de l'abstruction - 4h2.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Chef de train : Perrot A. - légèrement blessé

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 5 longrines à remplacer 10 nuits de joint 1 rectification de 23,100 traverses suivant croquis 20 coulis joints.

Montant des dégâts..... : 150000[fr]

Avaries au matériel..... : Machines avariées. Plusieurs wagons (8) réformés.

Retard des trains..... :

Mesures prises ..... : Transbordement des voyageurs Déblocage voie par ligne 19. Circulation sur les deux voies à 6h10.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. :

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. : Service allemand sur les lieux

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Gendarmerie française et allemande ouvrent enquête - Résultat non connu jusqu'à ce jour

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Margut, le 11-8 19 41

Le Chef de District,

Rehatel

(Nom CHATEL)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O.E. 3857 (8-1941) 556

12 AOUT 1944

10 H

Mézières à Hirson via Charleville
entre St-Michel Fongland et Any

Km. 188.650

Découverte de rail déboulonné et
détruisonné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e ° Arrond^{t} d Charleville

CS ° Section d Charleville

6ex ° District d Montigny

~~INCIDENT~~[1] ACTE DE[2] SABOTAGE

Ligne d MEZIERES - HIRSON via Amblimont

Gare d ~~_____~~ **ou point kilométrique** 188.650

entre les gares d St Michel Souplet **et** Any

Date et heure de l'incident ..... : 12-8-44 à 10H

Nature de l'incident ..... : Rail déboulonné et écarté fermi. manchon unité

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

M. North

Le 12.8.44 à l'heure ci-dessus a trouvé en V.N. 188.650 un rail de fermi et déboulonné. Il a tiré Wattmet manchon unité écartés et la voie unité en maintenant écartement voie Any. Il a constaté présence de gens à Any et de St Michel.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant.

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LABURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Néant
Montant des dégâts ..... :	—
Avaries au matériel	Néant
Retard des trains ..... :	
Mesures prises	Remis en état de circ. immédiatement. Voir rapport à la main du 6.11.44 à 10 h 45.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Acte de sabotage.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	—
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	—

A Montauban, le 13. X. 44. 19

Le Chef de District,

(Nom illisible)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

1"30

12 AOUT 1944

Ecouviez Velome . Orgny

Gare d'Ecouviez

Sabotage

6

ET

N° [illegible] Journaux de Mr. Buisson
Sup. du 24e Inf. Col. à Mr le Préfet de
Grasse (AM).

Le 12 août 1944 à 1h30 une explosion
a retenti (5 ou 6) à proximité dans la gare d'Antibes
où, après avoir immobilisé le personnel [illegible]
dont [illegible] présent, ils détruisaient les voies des
quais voie 1 et 2 Km 213.840 à 213.960, 1 quai et
1 mail du chemin de roulement du four tournant
de 24m00 du dépôt et les pieux de corps pour
mâts à l'intérieur du BT.

Des destructions effectuées à l'aide d'explosifs
hâtifs ont nécessité la mise hors de tous les chemins
extérieurs du BT, flagrant et chemins situés dans un
rayon de 10m autour du standard téléphonique et
de respectivement aux manœuvres et à la mise à terre
voleurs de explosifs.

Le dépôt a toutefois terminé le déchargement
et demain était libéré pas le groupe à accomplir
pour le large aujourd'hui.

Pas d'accidents de personnes à déplorer.

Les 2 ouvrages du four tournant sont actuellement
jusqu'à leur mise en état

Le vous demanderai de faire cesser le tout
travail de 24h00 par un arrêté qui a été de
service des ouvrages

Les dégâts matériels ont été [illegible] par
le Cne de Montrichard.

Montauban, le 12/8/44
Le Chef de Bataillon
[illegible]

12 AOUT 1944

1H00

Attaque à Liart

Entre Montmeillant et Liart
Km. 30.335 et 33580

Route fortement

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT(1) Acte DE(2) Malveillance

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 • Arrond^{t} d^{e} Charleville

66 • Section d^{e} — 1 —

66H • District d^{e} Liart

Ligne d^{e} Amagne à Liart

Gare d / **ou point kilométrique** 30.335 et 33580

entre les gares d^{e} Montmillant **et** Liart

Date et heure de l'incident : le 12/8/44 à 1^{H} 00 -

Nature de l'incident : rails pétardés -

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit : la machine HP N°.140 & 457 marche indéterminée 6272 Liart Montmillant a fait sauter sans dérailler des pétards placés sur Voie II au Kil 33580 - 1 pétard sur fil intérieure à la courbe (fil 3) - Ce pétard était placé à 1^{m}.00 du joint des rails au kil 30.335 - 1 pétard placé à 3^{m}.00 du joint

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) : 2 brèches de 1^{m}.50 de longueur chacune

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 10933-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A Liart *, le* 14/8 *19* 44

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom IDAM)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

8th

13 AOUT 1944

Mézières à Hirson par Auvillers

Entre Amy et St. Michel

Km. 193.600

Explosions de pétards sur la voie
Puis sur les fils télégraphique

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT(1) ACTE DE(2) Sabotage

Région d E M

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt d Charleville

65e Section d Charleville

667e District d Montigny

Ligne d MEZIÈRE-HIRSON via Aulnoye

Gare d ——— **ou point kilométrique** 193 Cne

entre les gares d St Michel Souplet **et** Busigny

Date et heure de l'incident ..... : 13-8.44 à 8H

Nature de l'incident ..... : 2 attentats explosifs sur voie

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Peu avant 8 H le sabotage, à l'aide d'explosifs, d'un rail voie impaire au K. 14,2 Sud, la voie a été coupée et la circulation interrompue entre Busigny et St Michel Souplet.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

Méd. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... { 1 rail 17m 1:5 F et 4 traverses à [illegible] + 4 traverses [illegible] + 3 traverses d'ailes. Tom à bon souffle.

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... { Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... { Accident [illegible] commencement remise en état de voie commencé à 13 h 9.6 à 14 h terminé à 14.8.46 à 17 h

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. { Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... { —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... { —

A Montigny, le 14. 8. 1946

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom Lit-Bet)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Conséquences pour l'Exploitation.. Interruption des communications télégraphiques

Mesures prises ..... Réparation

Constatations faites et causes présumées .....

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .....

Réparations effectuées .....

A Chalindrey, le 21 août 19 26

Le (1) Le Garde Barrière

(Nom ROUYER)

(1) Grade.

Exemplaire à adresser à M. le Chef de Service de la Voie et des Bâtiments.

Acte de malveillance

INCIDENT DE SIGNALISATION

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

5e ° Arrond^{t} d Bartuly

66e ° Section d "

5e ° District d

Ligne d Ulmières Hirson par Amiens

Gare d ..... ou point kilométrique 193 000

entre les gares d Ame et St Michel

Poste n° ..... N° et nature de l'appareil .....

Date et heure de l'incident ..... : 13 août 1914 à 8h

Nature de l'incident ..... : Enlèvement de 4 étaux sur la voie

Date et heure auxquelles l'Agent de la Voie a été prévenu .....

Exposé de l'incident ..... Les 4 étaux ci-dessus sur la voie, enlevant et les retab tirant les fils de la ligne télégraphique

Date et heure du rétablissement de la situation normale ..... le 19 août à 13 h

Mod. I. F. 98. — OW 53737. — Imp. Lahure, Paris. — 1933-4-43.

23"30

13 AOUT 1944

Paris Longuy

Gare de Sedan

PK 158.640

Destruction de la station de pompage

6

Rapport concernant lieu dit rail défait.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d e EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

64e Section de Sedan

642e District de Sedan

INCIDENT(1) Acte DE(2) malveillance

Ligne de Paris à Longuyon

Gare de Sedan ou point kilométrique 158.640

entre les gares d / et /

Date et heure de l'incident..... : 13 août 1944 à 23 h 30

Nature de l'incident..... : Tentative de destruction de la station de pompage

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : La station de pompage alimentant le réservoir de 20 m3 de la gare de Sedan a été l'objet d'une tentative de destruction par explosif ; après avoir brisé la porte d'entrée et placé une engin, consistant en détonateur à allumage par retard, Bickford, dans la machine fixe

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Personne n'a été touché, le retard s'étant déclenché avant la mise en route

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts..... : /

Avaries au matériel..... : /

Retard des trains..... : /

Mesures prises ..... : Enquête ouverte par le service de la Voie et la gendarmerie

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : /

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).. : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Le service de la Voie et la gendarmerie poursuivent leur enquête

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature)

X

A Sedan, le 14/8/ 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom MIZET)

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie Administrative Centrale, O/E, 3837 (8-1941) 550

...aire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

13 AOUT 1944

1"30

Paris Longwy

Gare de Carignan

Sabotage

6

Rapport définitif tenant lieu de rapport sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] de Charleville

6e Section de Sedan

6e3 District de Carignan

INCIDENT[(1)] Acte de malveillance DE[(2)]

Ligne de Paris à Longuyon

Gare de Carignan ou point kilométrique

entre les gares de ..... et .....

Date et heure de l'incident ..... : 13 août à 1h30

Nature de l'incident ..... : Destruction du câble téléphonique du BV par 5 individus masqués et armés qui firent sauter l'installation à l'aide d'explosifs puis coupèrent le FM Hubert et l'HF morse de la gare de Carignan à quitter le lieu.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas de victime

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : /

Montant des dégâts ..... : A demander au SE et téléphonie seuls compétents

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... : /

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Autorités avisées. - Enquête d'usage par Gendarmerie pour suite à donner.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 13-8- 19 [illegible]

Le Chef de District,

(Nom HARDY)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-47.

1 4 AOUT 1944

Mit du 13 au 14 Août

Magiéres à Hirson par Anvillers

Entre Any et St Michel

~~Km~~ 190.000
182.000
~~183~~.000

Coupures de la ligne télégraphique

6

Acte de Malveillance

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT DE SIGNALISATION

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond' d Charleville

65 ° Section d 2

54 ° District d

Ligne d Mezières à Hirson par Aiguilles

Gare d ..... ou point kilométrique 190,002

entre les gares d Signy et St Michel

Poste n° ..... N° et nature de l'appareil .....

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 13 au 14 août

Nature de l'incident ..... :

Date et heure auxquelles l'Agent de la Voie a été prévenu .....

Exposé de l'incident .....

Coupure du fil de la Ligne Télégraphique
suspendu à hauteur d'homme du
1 poteau du 8.300 sur 8.301
2 poteaux du 8me

Date et heure du rétablissement de la situation normale ..... Le 18 août

.....

Mod. I. F. 98. — OW 5737. — Imp. LAHURE, Paris. — 1933-4-43.

Conséquences pour l'Exploitation.. interruption des communications téléphoniques

Mesures prises ..... Réparation de fortune des circuits entretenus faits de fortune.

Constatations faites et causes présumées .....

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .....

Réparations effectuées .....

A Barbuise, le 21 août 19 44

Le (1)

(Nom ROUYER

(1) Grade.

Exemplaire à adresser à M. le Chef de Service de la Voie et des Bâtiments.

ACTE de MALVEILLANCE

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT DE SIGNALISATION

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond' d Charleville

66 ° Section d — d° —

CX ° District d

Et

Ligne d Ligne Hirson par Aulnoye

Gare d ..... **ou point kilométrique** 182.000

entre les gares d Signy le Petit **et** Cauroy

Poste n° — **N° et nature de l'appareil** .....

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 13 au 14 août

Nature de l'incident ..... :

Date et heure auxquelles l'Agent de la Voie a été prévenu .....

Exposé de l'incident ..... Ouverture intentionnelle de cable de canalisation dans un coffret de signalisation lumineuse

Date et heure du rétablissement de la situation normale ..... le 14 août

.....

Mod. I. F. 98. — OW 55737. — Imp. LAHURE, Paris. — 19331-4-43.

Conséquences pour l'Exploitation.. Interruption des communications téléphoniques

Mesures prises ..... Réparation

Constatations faites et causes présumées .....

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .....

Réparations effectuées .....

A Charleville, le 21 août 19 44

Le (1)

C. Rouyer

(Nom ROUYER

(1) Grade.

Exemplaire à adresser à M. le Chef de Service de la Voie et des Bâtiments.

ACTE de MALVEILLANCE

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT DE SIGNALISATION

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e ° Arrond^t d Chartuelle

65 ° Section d 2e

ex ° District d

Ligne d Meziers à Hirson par Guiretters

Gare d ..... **ou point kilométrique** 182 000

entre les gares d Signal Petit et Gué

Poste n° ..... **N° et nature de l'appareil** .....

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 13 au 14 août

Nature de l'incident ..... : Destruction intentionnelle de la ligne télégraphique

Date et heure auxquelles l'Agent de la Voie a été prévenu .....

Exposé de l'incident ..... Coupure intentionnelle du circuit entre les 2 poteaux [illegible]

Date et heure du rétablissement de la situation normale ..... le 15 août

.....

Mod. I. F. 98. — OW 35737. — Imp. LAHURE, Paris. — 1933-4-43.

Conséquences pour l'Exploitation.. Interruption des communications téléphoniques

Mesures prises ..... réparation des fils

Constatations faites et causes présumées .....

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .....

Réparations effectuées .....

A Chantilly, le 21 août 19 41

Le (1) C. Rouyer

(Nom ROUYER

(1) Grade.

Exemplaire à adresser à M. le Chef de Service de la Voie et des Bâtiments.

14 AOUT 1944

12H

Mejeiès à Hirson par Liart

Entre Logny-Bogny et Liart

Km 20.750

—

Ligne téléphonique détruite

—

6

Faute d'IF 96

S. N. C. F.
IF 98

Acte de Malveillance.

INCIDENT DE SIGNALISATION

Région EST VB

6 e Arrond t d Charleville

66 e Section d 1re

S e District d

m. Mth

Ligne d Mezières à Hirson par Liart

Gare d ..... ou point kilométrique 20,450

entre les gares d Joigny-Poigny et Liart

Poste n° ..... N° et nature de l'appareil .....

NATURE DE L'INCIDENT Destruction intentionnelle de la ligne téléphonique

DATE ET HEURE DE L'INCIDENT 14 août à 12 H DATE ET HEURE AUXQUELLES L'AGENT DE LA VOIE A ÉTÉ PRÉVENU .....

EXPOSÉ DE L'INCIDENT Coupure de 6 fils à la pince.
Dépôt d'un engin au pied d'un poteau

DATE ET HEURE DU RÉTABLISSEMENT DE LA SITUATION NORMALE 14 août 45 H Rétablissement des circuits provisoires et P. R.

D/W 3386. — IMP. LAHURE. — 20615-9-43

CONSÉQUENCES POUR L'EXPLOITATION Interruptions des communications téléphoniques

MESURES PRISES Retention des trains
Avec ralentissements jusqu'au rétablissement de la ligne

CONSTATATIONS FAITES ET CAUSES PRÉSUMÉES

SERVICES INTÉRESSÉS
(Indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).

RÉPARATIONS EFFECTUÉES

Le 17 août 19 44 ROUYER Rp. (Nom et grade)
Le Garde

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

2 N 20

16 AOUT 1944

Paris à Longwy

Entre Bazancourt et Tagnon
Km. 82.400
Gare du Châtelet
Explosion de deux wagons de munitions
Cause indéterminée

Pas d'accident de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

*Région d*e L'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 ° Arrond[t] d[e] Chalons

45 ° Section d[e] Reims

454 ° District d[e] Rethel

INCIDENT[(1)] ..... DE[(2)] VOIE

Ligne d[e] Paris à Longuyon

Gare d[e] Le Chatelet ou point kilométrique Km 82.400

entre les gares d[e] Bazancourt et Taagon

Date et heure de l'incident ..... : 16-8-44 - 2h20

Nature de l'incident ..... : Explosion de 2 wagons de munitions

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : ET

2 wagons de munitions garés à l'extrémité de voie 4 côté Longuyon sont explosé à 2h20. Les explosions entendues jusque vers 20 heures, provoquant l'obstruction des voies I II - 4. Des projectiles non éclatés se sont répandus dans tous les environs et particulièrement sur voie I et II dans le ballast et sur le travers. Un wagon couvert vide et un tombereau chargé de houille incendiés

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : voie I détruite sur 36m voie II détruite sur 51m00 voie 4 [illegible] sur 85m00
Voie 3 - 6 traverses brûlées
Ligne téléphonique coupée sur 300m et 2 poteaux brûlés

Montant des dégâts ..... : 50.000

Avaries au matériel ..... : 4 Wagons complètement détruits

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... : Artifices demandés arrivés aux lieux le 17-8-44 à 17h00. Remise en voie 3 entreprise aussitôt et terminée à 19h00. Service de pilotage assuré entre les gares de Bazancourt et Taagon. Voie I rendue à la circulation le 19-8-44 à 17h00. Le service de pilotage a pu être rétabli entre les gares de Le Chatelet et Taagon à la même heure
Voie II rendue à la circulation normale le 21-8-44 à 18h35

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. :

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête de la Gendarmerie et Gendarmerie française jusqu'à maintenant cause indéterminée

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Rethel, le 21-8 1944

Le Chef de District,

Cordier

(Nom CORDIER)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. L F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.

Distt 454

Pothil

Rapport sommaire

Ligne de Paris à Longwy

Gare de Le Chatelet. Km 82.400.

Le 16.8.44, vers deux heures 20, deux wagons de munitions garés sur voie 4 ont explosé pour une cause indéterminée. Voies I et II coupées aussi que voie 4 et 3. Les explosions ont duré jusqu'au soir vers 20 heures. Des explosifs et engins divers non éclatés se sont répandus sur les voies.

Les artificiers arrivés sur les lieux le 17.8.44 ont terminé leur travail à 18°30.

La voie 3 était rétablie à 19°00 permettant d'établir un service temporaire à voie unique entre les gares de Bazancourt et Tagnon par voie II de Bazancourt à Le Chatelet. déboîtement en gare du Chatelet par voie 3 et ensuite voie I entre Le Chatelet et Tagnon.

La remise en état de voie I est entreprise immédiatement. Rétablissement probable le 18 vers 16°00.

La voie II sera rétablie ensuite dès réception du matériel de Reims et Bazancourt.

Pothil le 17.8.44

Cordey

17 AOUT 1944

284

Paris à Bonguy

Entre Mohon et Sumes

Km 142.700

Coupure de toutes les liaisons téléphoniques Mohon - Sumes -

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] Acte DE[2] Malveillance

Région d .....

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] d .....

62e Section d .....

..... District d SE

Ligne d Paris à Longwy

Gare d ..... **ou point kilométrique** 142 - 700

entre les gares d Mohon **et** Dumes

Date et heure de l'incident ..... : 17 Août 1944 Jeu 23 H

Nature de l'incident ..... : Coupure de toute liaison Téléphonique Mohon - Dumes

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : 51 fils coupés sur la ligne d'axe coupure effectuée en la haie coupant au droit Entretoise d'appui du Km 142 - 700 Parcourue de 50 m de part et d'autre de la coupure

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

.....

(Mod. I.F. 96.— OW 40.275. — Imp. LAHURE, Paris. — 17932-7-42.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... : 3000 ℳ

Avaries au matériel ..... Coupé fil cuivre 2 x 5 mm filoute. recut 3 fils 1°/10) Pour rétablissement

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... Equipe Locale (4 hommes) Equipe d'T (6 hommes) alertées le 18 au matin - rendu 13 et quelques rétablis de 18 à 12 h - autre circuit rétabli le 14 à 17 h

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... V.B.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... Autorités civile et judiciaire alertées par les services [redacted]

A Chaulnes, le 19 Août 19 14

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

... y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom GUILLAUME)

... adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

1 AOUT 1944

10 05

Ligne de Paris a Longwy

Entre Carignan et Margut Fromy

Km. 185.800

Rail déformé

6

Rapport définitif tenant lieu de rapport d'urgence

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

64e Section de Sedan

643e District de Carignan

INCIDENT(1) Acte DE(2) malveillance

Ligne de Sedan - Longuyon 002

Gare de ou point kilométrique 185.800

entre les gares de Carignan et Margut-Frenois

Date et heure de l'incident ..... : 17-8-44 - 10h05

Nature de l'incident ..... : Rail déraillé voie 1 file 2 et mis en cisaillement.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Et Train 2265 déraillé de la machine 57.1925 et de 4 wagons vides 1 et 2 obstrués.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Voir rapport spécial n° 7643 au sujet de l'arrestation, du coupable et les voies du déraillement.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 120 traverses. 8 Rails de 18m00 600 tirefonds } à hauteur du poteau du Km 185.745 et à la longrine.

Montant des dégâts ..... : 80.000f

Avaries au matériel ..... : Voir MT.

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... : Relevage et réparation en commençant par voie 2, rendue à la circulation le 18-8-44 à 13h30 - Rel. à 10km jusqu'à nouvel avis - entre 185.700 et 185.850.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : acte de malveillance - Voir rapport garde de jour - coffre intact.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. : autorités avisées.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête d'usage.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 18/8 19 44

Le Chef de District,

(Nom HARDY)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E 3857 (6-1941) 550

17 AOUT 1944

3H40

Paris à Longwy

Entre Pavin-Bierilly et Avignon

Km 178.900

Déraillement du train D 13 suite

à rail déformé

6

Rapport sommaire tenant lieu de rapport définitif

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d' Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

64e Section de Sedan

643e District de Carignan

INCIDENT (1) Acte de malveillance DE (2)

Ligne de Paris à Longuyon n° 2

~~Gare de~~ ou point kilométrique 178.900

entre les gares de Pouru-Bréville et Carignan

Date et heure de l'incident ..... : 17 août 1944 à 3h40

Nature de l'incident .....

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Rail de tirefonne ax 13 barres fils 4 et 6 mis en attente entre l'entretoise. Le commencement de même acte étant encore visible à 1 mètre plus loin.

D. 13 mis 2 feuilles de la machine 2 R 2 B 21 et du 17 août au matin qui suivait la machine.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : /

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 4 broches du Pont du Ru 179,936 fils 3 et 4 complètement détruits par 20 boulons à crocher et 4 tirefonds. 15 barres. Voie hors de service.

Montant des dégâts ..... : 56.000 francs

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : D.

Mesures prises ..... : Relevage. Voie mise en service à 9h25

Voie 2 fermée à 15h30 avec Rel. à 16h44 du 17 août au 18 août à 7h30 matin.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .... : Sont mis à aviser. Coffre de contrôle intact

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête d'usage. Mis garde donné par poste monté de service. Autorisation de réparer et évacuer données par Allemand.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 17 8 1944

Le Chef de District,

(Nom HORDY)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Imp. Lahure, Paris. — 16501-10-41.

18 AOUT 1944

17H45

Mézières à Hirson par Liart

Entre Tournes et Rouvroy-l'Echelle
Pkm. 6.600

Pétardage de la voie

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

~~INCIDENT~~[1] Acte DE[2] Sabotage

Région de Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond' de Charleville

66 ° Section de Charleville

661 ° District de Charleville

Ligne de Mezieres à Hirson par Liart

~~Gare d~~ ..... **ou point kilométrique** 6 600

entre les gares de Tournes **et** Rouvroy-Eclelle

Date et heure de l'incident ..... : Le 18 Août 1944 à 17 h 45

Nature de l'incident ..... : Sabotage des voies I sur file 2 et voie II sur file 4

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Gravité constatée une explosion sur la G.C. de service entraînant
Sur voie et déraillement 4 rails sabotés au Pk 6.600

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Pas de déraillement - Circulation interrompue sur
voie I et II de 18h00 à 4h45
Pas de victime de service à déplorer

.....

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A , **le** **19**

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

18 AOUT 1944

4H

Liant à Hirson

Entre Hirson et Martigny

Km. 5.030

Déraillement d'une machine HLP
suite à rail déboulonné

6

C distrib

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT(1) Acte DE(2) Sabotage

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e ° Arrond' d Charleville

56 ° Section d Charleville

663 ° District d HIRSON

Ligne d L'ART à HIRSON

Gare d — **ou point kilométrique** 57.030

entre les gares d HIRSON **et** Montigny

Date et heure de l'incident ..... : 18 Août 1944 à 6h

Nature de l'incident ..... : Déraillement d'une machine H.L.P.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Et

Abaissement dans un sabotage par rail de la fil 3 et de la fil 2 avant le déraillement, et ayant tous l'intérieur, la machine H.L.P. n° 2.71.C.35 d'Anvers se dirigeant sur Montigny, a déraillé sur voie 2 de toute la voie.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

—

.....

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 2 Rails 46 E 11 m 36 traverses.

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... Néant.

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... Sur demande Stt route Pelvoux, dirigeons à 20-8-44. 8.20 h. - terminé le 21-8-44. à 12 h
Voie rendue à la circulation le 21-8-44 à 19 h

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A Montdauphin le 21-8 1944

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom illegible)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

3H25

18 AOUT 1944

Paris à Longwy

suite Bonzy et Pont Brévilly

km. 169.520

Déraillement du train 14018

suite à rail déboulonné

6

Rapport sommaire tenant lieu de rapport détaillé -

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d : EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] d : Charleville

6e e Section d : Sedan

642e District d : Sedan

INCIDENT[1] tête DE[2] de malveillance

Ligne d : Paris - Longuyon

Gare d : — ou point kilométrique 169,520

entre les gares d : Douzy et Pouru St Remy

Date et heure de l'incident ..... : 18 août 1944 à 3 H 25

Nature de l'incident ..... : Déraill[t] voie II de la machine tender

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : 3e essieu mot[r] AR (Pouru vers Longuyon) machine 2-3-2 T 23 de rebroussement déraillé mis a la chute lors du croisement du rail fil 2 par déboîtement du contact à l'aiguille 1 voie I, suite passage machine 1-C-1 tender machine 1-C-1 tender intercalé entre la circulation sur

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 50 haches 46 KS 33 sont hors service, 2 voie I, 2 aig[e] I, 1 tes sont endommagés

Montant des dégâts ..... : Evalué 1[e]ère Cat M.O. et matériel

Avaries au matériel ..... : Avarie importante

Retard des trains ..... : Trafic suspendu pendant 21 heures

Mesures prises ..... : Dès que le déraillement fut connu, les mesures nécessaires furent prises pour

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Cause

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Service de la Voie

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête ordonnée par

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Sedan, le 19-8-44 19

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom MUZET)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647a. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

2 H 10

18 AOUT 1944

Longuyon - Pagny

km 2 756

Entre Arrancy et Longuyon

Sabotage

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

67e Section de Longuyon

673e District de Spincourt

INCIDENT (1) DE (2) circulation

Ligne de Longuyon à Pagny sur Moselle

Gare de ~~~~ **ou point kilométrique** 2k760

entre les gares de Arrancy **et** Longuyon

Date et heure de l'incident ..... : 18 ~~Juillet~~ août 1944 à 2h10

Nature de l'incident ..... : Déraillement de la machine 230 B 257 et de son tender remorquant le train 1235 Nancy Longuyon - Mécanicien Bernard du dépôt de

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : La machine et le tender du train 1235 Nancy Longuyon déraillé au Km 2,760 de la ligne 12 Longuyon Pagny s/Moselle entre Arrancy et Longuyon par suite d'un acte de sabotage sur une rail fêlé

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne

Intervention sur place, seule Retrucci de 2h10 à 12 heures entre Arrancy et Longuyon le 18 août 1944

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 35 traverses à 14,45 - rail 46k 5m 33 à 1736 2 joints supports Nord 1900 Eclisses et 25 tirefonds standard sont à remplacer

Montant des dégâts ..... : 18 000 fr

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... : Service de jubotage sur voie 2 de 2h10 à 18 heures le 18 août 1944

Mesures prises ..... : Secours d'Audun arrivé à 8 heures ubyage terminé à 14 heures circulation rétablie sans rétablissement à 18 heures le 18 août

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : L'éclisse intérieure du joint supporté Nord avait été démontée, le rail amont était fendu sur 2 hauteurs d'une à 6 à l'intérieur de la voie et avec le milieu de la voie, puis maintenu dans cette position par un boulon d'éclisse placé dans un trou du rail intérieur de la hauteur d'où au passage de la machine le rail a repris exactement sa position normale entraînant le boulon et faisant la hauteur

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Enquête faite par Gendarmerie Française et la Feldkomm

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Auteurs de l'attentat jamais retrouvés et non identifiés

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Spincourt, le 18 Août 19 44

Le Chef de District,

(Nom QUEUCHE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lanvin, Paris. — 16601-10-41.

19 AOUT 1944

Dans la nuit

Mezieux à Histon via Auvillers

Entre Pt Michel Saugland et Histon

Km. 196.150

Voie I/II coupée par explosions de pétards

6

Cahier

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] Acte DE[2] SABOTAGE

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne d MEZIÈRES à HIRSON via Aulnoye

Gare d _____ **ou point kilométrique** 195.150

entre les gares d St Michel Laplante **et** HIRSON

6e ° Arrond[t] d Charleville

8e ° Section d Charleville

663 ° District d Montigny

Date et heure de l'incident ..... : Le 19 Août 1944 dans la nuit

Nature de l'incident ..... : Voies 1 et 2 coupées par l'explosion de 2 pétards

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Le 20-8-44 l'homme de tournée a trouvé les voies 1 et 2 coupées au km 195.150 par l'explosion de 2 pétards placés l'un sur le 2 l'autre sur (file by faux joints). Les 2 voies étaient arrachées sur 3 m environ 2 cm

vers 8H

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

.....

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 4 rails de 18m 46E - 4 eclis Paul 1645 - 4 tirefonds 1465 - 2 pointes de cœur

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... Néant

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A [illegible], **le** [illegible] **19** [illegible]

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom [illegible])

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

23 H 45

19 AOUT 1944

Paris à Longwy

Entre Tagnon et Rethel

Km 86.400

Voies I/II coupées par pétards

Pas d'accident de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

ACTE

INCIDENT(1) ..... DE(2) MALVEILLANCE

Région d e 1ER

Service de la Voie et des Bâtiments

4 ° Arrond^t d e Chalons

45 ° Section d e Reims

454 ° District d e Rethel

Ligne d e Paris à Longuyon

Gare d ..... **ou point kilométrique** 86.400

entre les gares d e Lagnon **et** Rethel

Date et heure de l'incident ..... : 19-8-44 à 23h45

Nature de l'incident ..... : pose de pétards sur voie I et II

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Des pétards posés sur fils 2 et 3 ont fait explosion à 23h45

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : voie I - 2 traverses cassées voie soulevée sur 10m00 - 1 joint complet cassé
voie II d°
5 fils téléphoniques coupés

Montant des dégâts ..... : 2500f

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : /

Mesures prises ..... : Reconnaissance de la voie par Service VB - Ralentissement à 10km/h sur les deux voies
Essais téléphoniques rétablis le 20 à 11h00 -
Rétablissement de la situation normale le 20 à 16h00

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : /

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête de la Feldgendarmerie et gendarmerie française

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Rethel, le 20-8 1944

Le Chef de District,

Cordier

(Nom CORDIER)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1670. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.

8 H 10

19 AOUT 1944

Longuyon à Pagny s/ Moselle

Entre Barancourt et Spincourt

Km 18940

Déraillement d'une machine et de 2 wagons MT mis à rail détériorés

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] de Chalons

67e Section de Longuyon

673e District de Spincourt

INCIDENT (1) DE (2) circulations

Ligne de Longuyon à Conflans sur Moselle

Gare de ou point kilométrique 18,940

entre les gares de Baroncourt et Spincourt

Date et heure de l'incident ..... : 19 Août 1944 à 8H10

Nature de l'incident ..... : Déraillement de la machine 230 B 785 et de 2 wagons MT

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le convoi circulait à Verdun Paris via Chalons à Béraville au Km 18,940 de la ligne Longuyon Conflans sur Moselle entre Baroncourt et Spincourt p.k. suite à l'explosion d'un sabotage Voie 1 obstruée

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : chauffeur Jacquotte de Verdun a 2 doigts du pied gauche amputés Interruption de la circulation sur voie 1 du 19 Août à 8H10 au 21 Août à 10 heures

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 42 hayons, 262 traverses, 2 rails de 18 m 16 kg/ml et 4 éclisses à remplacer

Montant des dégâts ..... : 30 000 F à la voie plus 30 000 F pour signalisation

Avaries au matériel ..... : 10 000 F au MT et 3 000 F au matériel Roulant

Retard des trains ..... : Service du pilotage sur voie 2 du 19-8-44 à 8H10 au 21-8-44 à 10 heures

Mesures prises ..... : Secours du dépôt de Longuyon arrivé à 10H30 allumage commencé à 10H40 Relevage des wagons terminé à 12H30 - Rendu et machine dégagée à 23H Circulation normale rétablie le 21-8-44 à 10 heures

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Le joint fil 1 Voie 1 Km 18,940 était démonté le rail écarté sens de la marche. Ce joint était distancié sur 15 hayons d'une voie limitrophe - pour monter sur deux cette position au moyen de cales placées en regard du joint

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête par gendarmerie française et agent de la Reichsbahn actuellement en cours

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Spincourt, le 20 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom RUEUCHE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.

14 H

20 AOUT 1944

—

Liart à Hirson

—

Entre Aubenton et Rumigny
Km 16.600

—

Coupure de voie par pétard et arrêt du train

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond^{t} d Chantilly

66e Section d Chantilly

3.67e District d Montigny

INCIDENT[1] Acte DE[2] Sabotage

Ligne d CIART à HIRSON

Gare d ~~/~~ **ou point kilométrique** 16,600

entre les gares d Aubenton **et** Rumigny

Date et heure de l'incident ..... : 20 Août 1944 à 14h11

Nature de l'incident ..... : Coupure de voie par pétard et arrêt de train

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Au passage d'un train se dirigeant vers Rumigny à vide normale, 2 pétards ont explosé au Km 16,600 voie 2, file 4. Ces pétards fixés à l'écrou de joint d'un rail ont arraché celui-ci sur 3 parties égales. Le train n'a pas déraillé et après une réparation sommaire faite par le Cantonnier allemand, le train a continué sa route.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Néant

.....

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 10933-1-43

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A , *le* 19

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

20 AOUT 1944

0H50

Paris à Longwy

Entre Chauny et Tergnier

Km. 216.118

Déraillement du train D13 suite à

acte de malveillance

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] d Charleville

65e Section d Longuyon

651e District d Montmédy

INCIDENT[(1)] Accident DE[(2)] train

Ligne d Paris à Longuyy

Gare d Voie 2 ou point kilométrique 216.118

entre les gares d Charency et Velosnes

Date et heure de l'incident ..... : 20 août 1944 à 0H50

Nature de l'incident ..... : Déraillement train D13 par suite sabotage de la voie

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Démontage d'un joint de rail avant sur la traverse 5 avec riflage de l'écrou du rail côté extérieur. Retour du train D13 au moment de l'accident 28 min heure

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : sens marche (Longuyy) voie 2 Paris voie 1 Véhicule déraillé du 12e au 14e de chaque locomotive fourgon D 24909 suivant immédiatement la locomotive

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Arrachement de 4 tirefonds à remplacer. Rail 18m 46K côté

Montant des dégâts ..... : évalué 15000 f

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... : train D13 6H20

Mesures prises ..... : Secours MT Audun arrivé sur les lieux 0H45 Relevage terminé 6H25 - Service à voie unique entre Pte Bifurcation Charency par voie 1 de 4H à 8H Circulation rétablie voie 2 sens impair à 10 de 8H à 12H30 Circulation rétablie normale à 12H30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Après les constatations faite, il paraît bien avoir eu sabotage de malveillance.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : En cours. Premier résultat néant

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Montmédy, le 20 août 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom DUPIC)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Ce rapport définitif tient lieu de rapport sommaire

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-47.

15h45

20 AOUT 1944

Paris à Longwy

Entre Maizy et Sanoilly

Km 190.080

Déraillement du train 7711 suite à rail déformé

6

Rapport sommaire tenant lieu de rapport définitif

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] du DE[2] matériel

Région d .....

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt d Charleville

4e Section d Sedan

5e District d Margut

Ligne d Paris Longuy

Gare d ..... **ou point kilométrique** 190 070

entre les gares d Margut **et** Lamouilly

Date et heure de l'incident ..... : 20 Août 1944 à 15h 45

Nature de l'incident ..... Déraillement du train 7711

Déraillement du train 7711 de rail 11 au Km 190,070 par suite de détachement partiel de rail fig 2 et 3 dans le sens de l'entrevoie par l'intérieur de la courbe 5721 41 et 7 wagons chargés de munitions dont quelques obus ont été éventrés

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Pas d'accident de personne

Mod. U. F. 96. — OW 4775 — Imp. LAHURE, Paris. — 1933-1-43-

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 6 longrines sur V2 à remplacer dont 150 traverses à voie de 18 m

Montant des dégâts ..... : [illegible]

Avaries au matériel ..... : [illegible] machine à revisser

Retard des trains ..... : échauffement [illegible] acheminement des trains voyageurs n° 21 et 11 du 20 8 44

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : [illegible] allemand avisé

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : gendarmerie français et allemande avisés

A [illegible] le 21 8 19 44

Le Chef de District,

(Nom [illegible])

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

21 AOUT 1944

22.h00

Longuyon à Pagny s/ Moselle

Entre Spincourt et Baroncourt

Km 19,530

Déraillement du train 1205, suite à rail de liaison sonné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

*Région d*e l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

5e Arrond^{t} d^{e} Charleville

54e Section d^{e} Longuyon

573e District d^{e} Stenay

INCIDENT(1) Acte DE(2) Malveillance.

Ligne de Longuyon à Pagny sur Meuse

Gare de ..... **ou point kilométrique** 19,530

entre les gares de Stenay **et** Baroncourt

Date et heure de l'incident ..... : Le 21 août 1964 vers 22h.00

Nature de l'incident ..... : acte de sabotage sur voie I

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le train MV-1205 circulant voie I a déraillé à 22h10 au Km. 19,530 par suite d'un sabotage effectué sur cette même voie machine 150-F-40 du dépôt de Longuyon

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : voie I: 4 rails 18, 1 rail 1295 1 rail 1496 - 155 tr.
96 traverses, 12 éclisses 1-33, 24 crampons contre-rail - 550 tr.
voie II: 4 rails 18, 2 rails 1295-15 - 155
96 traverses, 12 éclisses 1-33, 20 crampons contre-rail - 550
y compris alignement

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : machine 150-F-40 dépôt de Longuyon
11 wagons chargés dont 9 en voie I et 2 en voie II
1 fourgon accompagnement
1 train MV-1205.- circulation interrompue jusqu'à

Retard des trains ..... : le matériel soit mis en état sur les lieux à déraillement, soit remis en service de 26 à 28 heures

Mesures prises ..... : voie I rétablie en service le 25 à 21h

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Le sabotage a été effectué par le serrage simultané de 11 manivelles de freins à vis avec des tiges rondes et le desserrage de tous les autres freins à main. Le déraillement a eu lieu au moment où le train abordait la courbe de rayon 300 m. Les wagons ont été projetés à droite et à gauche de la voie.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Sabotage

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête par la Gendarmerie et police allemande

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Stenay, *le* 22 août *19*

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom BAYARD)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

21 AOUT 1944

7 H 20

Baroncourt à Audun

Entre Landres et Audun

Km 17.946

Déraillement d'une machine suite à rail déboulonné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt d Charleville

57e Section d Longuyon

675e District d Audun

INCIDENT (1) DE (2) CIRCULATION

Suite acte de malveillance

Ligne d Baroncourt à Audun

Gare d ..... **ou point kilométrique** 17,946

entre les gares d Baroncourt **et** Audun

Date et heure de l'incident ..... : 21.8.1944 à 7 heures 20

Nature de l'incident ..... : Acte de malveillance. Déraillement de la machine 150 F 158

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 21-8-1944 à 7 heures 20, la machine n° 150 F 158 du dépôt de Baroncourt a déraillé suite d'un acte de malveillance sur voie I au Km 17,946 entre Audun et Audun Gare. Déraillement sur talus de la face E sur 8 traverses, tampon à l'intérieur de la boîte de manœuvre, pas un rail qui n'a pas été déformé

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne. Voie T dotures

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 10 traverses, 4 éclisses à 1445 avaries. Il faudra changer

Montant des dégâts ..... : 5000 Francs

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Service de voie immédiatement. Secours de Longuyon demandé à 9 heures. Arrivé sur les lieux à 11 h 20. Rétabli le 21-8-44 à 20 h

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Circulation normale rétablie à la ligne. Les clés à tampons et à boulons de serrage n'ont pas été utilisées pour effectuer le travail. Cet outillage est conservé dans un coffre à la Halte d'Audun

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Les gendarmeries et le Service Allemand d'Audun

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Sur place ont été faites par les soins de l'incident Autorités judiciaires et administratives Françaises

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Audun, *le* 21-8 *19* 44

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom Chevance)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 1601-10-41.

21 AOUT 1944

6 M 30

Mezières à Hirson par Liart

Gare de Rouvroy-L'Echelle

Déraillement de la machine

6

21-8-64

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

~~INCIDENT~~[1] Acte **DE**[2] malveillance

*Région d*e l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond^{t} de Charleville

55e Section de Charleville

551e District de Charleville

Ligne de Mezieres à Hirson par Sart

Gare de Rouvroy-Echelle **ou point kilométrique** —

entre les gares d ..... **et** .....

Date et heure de l'incident ..... : Le 21 Août 1964 à 5h30

Nature de l'incident ..... : Détérioration de la machine fixe

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Ayant entendu une explosion, le chef de gare de Rouvroy-Echelle alerta les abords de la gare et découvrit que la machine fixe alimentant le réservoir de la gare venait d'être détériorée

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Alimentation en eau des usines de la gare de Rouvroy rendue impossible

.....

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LABURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts .....

Avaries au matériel .....

Retard des trains .....

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A Nantes, le 1 8 1944

Le Chef de District,

(Nom)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

22 AOUT 1944

7H10 et 8H20

Givet à la Frontière

Entre Givet et Heer-Agimont (Belgique)

Pose et éclatement de pétards sur la voie

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT(1) SABOTAGE DE(2) VOIE

Région d' l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond^{t} d' Charleville

63 ° Section d' Charleville

999 ° District d' Givet

Ligne d' Givet à la Frontière vers Namur

Gare d' ou point kilométrique

entre les gares d' Givet et Beer-dignent (Belgique)

Date et heure de l'incident ..... : 22 Aout 1944 à 7h10 et 8h20 environ.

Nature de l'incident ..... : Pose et éclatement de pétards sur les voies.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Ce jour à 7h14 le train belge 3500 arrivait en gare de Givet en amenant qu'une explosion s'était produite au passage de la machine au km 208.885. Le capitaine GAUQUIER Victor était alors envoyé en reconnaissance. Vers 8h30 un civil venait nous prévenir qu'un agent était blessé aux abords du pont viaé. Il s'agissait de notre agent qui a été atteint au pied droit et sur diverses parties du corps par l'éclatement d'un engin placé sur voie 1 au Km 208.880 au moment où il observait ce point.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

L'agent blessé a été dirigé sur l'hopital de Charleville parti avec certificat médical joint.

.....

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 1943-1-43...

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Pas d'avaries à la voie 2. Voie I 2 traverses centrejoints et un joint 46K°Std.833 à remplacer.
Montant des dégâts ..... :	I500 frs y compris main d'oeuvre.
Avaries au matériel	machine belge endommagé (non encore évalué)
Retard des trains ..... :	Néant.
Mesures prises	Obstruction de la Voie I de 6 à 7h environ. Service à voie unique installé sur voie II entre Givet et Heer-Agiment.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Aucune trace n'a été retrouvé sur les lieux. Il est à présumer qu'il s'agissait de pétards dont l'amorçage devait se faire au fulminate.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	...
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête en cours . Aucun résultat connu.

A Givet , le 22 Aout 19 44

Le Chef de District.

signé : CLEMENT

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CLEMENT)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

22 AOUT 1944

18H40

Paris à Longwy

—

Entre les gares de Longnyon et Ouo la grandville
Km. 232.920

—

Déraillement d'une draisine suite à
rail déboulonné et déformé

—

Pas d'accident de personnes

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] d Charleville

65 ° Section d Longuyon

652 ° District d Longuyon

INCIDENT[(1)] ACTE DE[(2)] MALVEILLANCE

Ligne d Paris à Longuyy - Voie 1

Gare d ~~.....~~ **ou point kilométrique** 233K 075

entre les gares d Longuyon **et** Conflans (Souterrain de Morlegny)

Date et heure de l'incident ..... : 22 août 1944 - 20h 20

Nature de l'incident ..... : Rail voie 1, fil 2, déboulonné et déboulonné sur 1 mètre à droite du point kilométrique du rail ci-dessus indiqué à l'intérieur de la voie

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Cet acte de malveillance a eu pour conséquence le déraillement de la locomotive du train 4233 [illegible]

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : —

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Les mêmes que dans l'acte de malveillance [illegible]

Mesures prises ..... : Les aiguilleurs ont été avisés [illegible] ne se sont mis en marche [illegible] Longuyon [illegible]

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : —

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : —

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, *le* 23 août *19* 44

Le Chef de District,

Vaudin

(Nom JEANDIN)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-41.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

*Région d*e l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond' de Charleville

65 ° Section de Longuyon

652 ° District de Longuyon

INCIDENT(1) ACTE DE(2) MALVEILLANCE

Ligne de Paris à Longwy - Voie 2

Gare d ~~ou point kilométrique~~ 232 k 920

entre les gares de Longuyon et Cons-la-Grandville (Souterrain de Montigny)

Date et heure de l'incident ..... : 22 août 1944 - 18h40

Nature de l'incident ..... : Rail voie 2 fil 3 débouriné et déboulonné aux 15 traverses à partir du joint - extrémité du rail aval reposant sur l'intérieur de la voie

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Eraillement de la chaîsine n° 211 et de sa semelle voies principales 1 et 2 obstruées pas d'accident de personnes.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : -

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Circulation interrompue sur voie 1 de 18h40 à 0h00 sur voie 2 de 18h40 à 1h12 (le 23)

Mesures prises ..... : Relevage de la chaîsine et de sa semelle pas nécessaires travaux terminés à 23h30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : -

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : -

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Les intéressés ont été avisés les services allemands ne se sont pas déplacés à la "surveillance" de Longuyon a donné l'ordre par le PC de rétablir la voie

~~Le Représentant du Service (3)~~
~~(Nom, titre, résidence et signature)~~

A Longuyon, *le* 23 août *19*44

Le Chef de District,

Jeandin

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom JEANDIN)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660.10-41.

17 K 55

22 AOUT 1944

Paris à Longwy

Entre Pouru-Bréviller et Carignan

Km 173.080

Explosion de pétards au passage du train 2065

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] acte DE[2] malveillance

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt d Charleville

64e Section d Sedan

643e District d Carignan

Ligne d Paris à Longuyon 1re

Gare d ou point kilométrique 173 03

entre les gares d Poix 164 et Carignan

Date et heure de l'incident ..... : 22 8 44 à 17h55

Nature de l'incident ..... :

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Pose d'un relais de 4 pétards sur le rail file 1 au Km 173.03 Explosion au passage du 2067 Pas de déraillement

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... /

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) ..... Rail HS 18m 46m 55

Montant des dégâts ..... : 1000f.

Avaries au matériel ..... /

Retard des trains ..... : /

Mesures prises ..... /

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Rail remplacé à 20h15

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. Autorité prévenue

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... Pas de garde-voies ce jour

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Carignan, le 22 8 19 44

Le Chef de District,

(Nom HARDY)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E 3857 (8-1941) 550

23 AOUT 1944

7 H 20

Mézerie à Hirson par Anvilles

Entre Tournes et Sommy
Km 152.860

Découverte de rails coupés par explosifs

Sans conséquences

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Acte de sabotage

INCIDENT (1) ..... DE (2) .....

Région de Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ème Arrondt de Charleville

66 ème Section de Charleville

662 ème District de Signy-le-Petit

Ligne de Mézières à Hirson par Aubenton 31²

Gare de ..... **ou point kilométrique** 152,850

entre les gares de Fourmies **et** Fourmies

Date et heure de l'incident ..... : 23 Août 1944 à 4 h 20

Nature de l'incident ..... :

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : En cheminant la tournée des voies, le cantonnier Petit de l'Equipe 6525 de Fourmies a découvert au km 152,850 la voie active et la déviation Fourmies-Fourmies-Usine chacune sur une file ; les rails ayant été sectionnés sur une longueur de 1m,20 par des engins explosifs (plan dressé sur place).

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 2 rails de 18 m/m 46 R 0,2 sectionnés sur 1 longueur de 1m,20
2 rails de 18 m/m 46 R 0,2 sectionnés sur 1 longueur de 1m,20
2 traverses 46 R 0,2 à c. 1,445 et 2 traverses 46 R 0,2 à c. 1,445 brûlées

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... : néant.

Mesures prises ..... : Voie rétablie par bordure allemand à 11 h 15

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Il s'agit d'un acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête des autorités allemandes. Confirmation acte de sabotage

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Signy-le-Petit, le 25 Août 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom MUNIER)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1670. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.

5 H 35

23 AOUT 1944

Paris à Longwy

Entre Margut et Lamouilly

Km 190 200

Déraillement du train 4209

Suite à rail déformé

Pas d'accident de personnes

6

S. N. C. F.
IF 96

Rapport sommaire tenant lieu de rapport définitif

INCIDENT[1] Acte de[2] malveillance

Région Est VB

- 5e Arrondt d Chartres
- 2H Section d Voise
- 6M District d Maintenon

Ligne d Paris Limoges

Gare d ..... ou point kilométrique 19,20

entre les gares d Maintenon et Pruneville

NATURE DE L'INCIDENT Déraillement du 4209

DATE ET HEURE DE L'INCIDENT Le 2 Août 1944 à 5h35

EXPOSÉ DE L'INCIDENT *(conditions dans lesquelles il s'est produit).*

Train 4209 machine 150 C 122 de Orléans au service Chemin Orléans à Nantes et 3 wagons sont déraillés au Km 19,230 entraînant voie 2 jours une durée de 2h par suite de détérioration de rail et l'extrémité du rail sur l'intérieur de la voie

Pas d'accident de personne

CONSÉQUENCES *(blessures notamment : joindre, si possible, certificat médical).*

Pas d'accident de personne

1) *ou accident, ou acte.*
2) *de trains, de voie, de personnes, de malveillance.*

O/W 1122. — IMP. LAHURE. — 19926 - 7-43.

AVARIES A LA VOIE OU AUX INSTALLATIONS *(détail succinct)*

MONTANT DES DÉGATS :

AVARIES AU MATÉRIEL

RETARD DES TRAINS :

MESURES PRISES

CONSTATATIONS FAITES *(témoignages intéressants, causes présumées).*

SERVICES INTÉRESSÉS *(indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête.)*

ENQUÊTE DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES *(Premiers résultats.)*

A ..... le ..... 19....

Le Chef de District *(Nom)* .....

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

23 AOUT 1944

4H10

Paris à Longwy

Entre Longuyon et Chauvency Vezin

Km. 220.410

Déraillement du train 7049
suite à rail de boulonné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond[t] d Charleville

2e Section d Laneuville

2e District d Montmédy

INCIDENT[(1)] Accident DE[(2)] Train routier et acte de sabotage

Ligne d Paris à Longuyon

Gare d ..... **ou point kilométrique** 220 +10

entre les gares d Longuyon **et** Mairuey Voie 1

Date et heure de l'incident ..... : 23 août 1944 à 4h10

Nature de l'incident ..... : Déraillement locomotive et 7 wagons dans la tranchée

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Sabotage de la voie par dynamite au joint et rabattement de l'extrémité avant d'un rail de la file droite de la voie (voie 2)

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Obstruction des voies principales 1 du 23 août 1944 à 4h10 au 2e août 1944 à 16h30. 2 du 23 août 1944 à 4h10 au 26 août 1944 à 15h32. Pas d'accident de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : voie 1 tranchement de 18m voie 2 tranchement de 18m 3 traverses cassées

Montant des dégâts ..... : évalué 100 000 f

Avaries au matériel ..... : Seront déclarés à la direction régionale de Metz Matériel et Traction Bureau Central

Retard des trains ..... : Circulation à voie unique normale du 26 à 12h30 Retard moyen par train 2 heures

Mesures prises ..... : 23 août 1944 au 26 août à 11h30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Sabotage volontaire caractérisé

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête en cours Rapport Résultats inconnus

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Montmédy, *le* 28 août *19*

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom DUPIN)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

S.N.C.F. Région EST

Service V. B.

651e DISTRICT
Montmédy

Rapport journalier de M. Dupic
651 à Montmédy le Chef du service VB

Le 28 août 1944 à 11h30, le train
par suite de sabotage sur voie 2 entre
Longuyon et Charency n'a pu être
à Montmédy.

Voie 2 est obstruée par
wagons tombés dessus



Train de Longuyon arrivé sur les lieux à
Retardé en cours
Grand probable de rétablissement :

Grand probable à la voie voie 2 : 4 heures
court : 2 heures de 18 à 20 hommes
matériel : la leur

Pas d'accident de personnes
Ex. défectueux matériel aurait été pris
Ex. gare de Longuyon

DUPIC - Chef de District

23 AOUT 1944

3H10

Charleville à Thionville

Entre Amel et Foulzy

Km 255.453

Déraillement du train 16580

suite à rail déboulonné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d [illegible]

Service de la Voie et des Bâtiments

[illegible] ° Arrond[t] d Charleville

[illegible] ° Section d [illegible]

[illegible] ° District d [illegible]

INCIDENT[1] [illegible] DE[2] Voie

Ligne d Charleville à Rheims

Gare d [illegible] **ou point kilométrique** [illegible]

entre les gares d [illegible] **et** [illegible]

Date et heure de l'incident ..... : 23 août 1944 vers 3H10

Nature de l'incident ..... : Déraillement de la machine et de 5 wagons du train 16 516

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... : 30 000 fr

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A [illegible], *le* [illegible] *19*

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom [illegible])

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660r-10-41.

2 3 AOUT 1944

2 H 30

Conflans à Villerupt

Entre Trieux et Sancy

Km 343.420

Déraillement d'une machine suite à rail détériorné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt d= Charleville

67e Section d= Longuyon

675e District d Audun

INCIDENT(1) DE(2) CIRCULATION

Suite acte de malveillance

Ligne d = Conflans à Villerupt

Gare d ..... **ou point kilomètrique** 343.420

entre les gares d Ottrequeguicourt et Saneg

Date et heure de l'incident..... : 23-8-44 à 2h 30.

Nature de l'incident..... : Acte de malveillance. Déraillement de la machine 150. E34.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : Le 23-8-44. à 2h 30, la machine N= 150 E34 du dépot d'Audun a déraillé par suite d'un acte de malveillance sur voie II au Km 343.420. entre Ottrequeguicourse et Audun. Cause: Déboulonnage d'un rail de la file 3 ramené vers l'intérieur de la voie, maintenu par un tirefond intérieur.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne. Voies I et II obstruées.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 30 traverses 46 kg Standard à 1.445 avariées 2 Rails de 18m00 46 kg S33 avariés.

Montant des dégâts..... : 20.000 Francs

Avaries au matériel..... : Néant

Retard des trains..... : Trains détournés par ligne 29.

Mesures prises ..... : Secours de Conflans demandé à 2h55 arrivé sur les lieux à 6 heures 30. Relevage terminé à 14 heures le 23-8-44. Voie I rendue à 14 heures 15. Voie II rendue à 19 heures 00.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : Les clefs à boulons et à tirefonds du canton n'ont pas été utilisés pour effectuer ce travail. Cet outillage est enfermé dans un coffre en gare de Saneg.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. : La gendarmerie et le service Allemand d'Audun se sont rendus sur les lieux.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Autorités administratives et judiciaires avisées.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Audun, le 23-8 19 44

Le Chef de District,

(Nom [illegible])

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3657 (6-1941) 550

16 h 55

24 AOUT 1944

—

Paris à Longuyon

—

Entre Longuyon et Cons la Grandville

Km. 234.520

—

Déraillement de deux machines et de 5 wagons du train 1121 suite à rail débouloné

—

Chef de train légèrement blessé

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrondt de Charleville

65 e Section de Longuyon

652 e District de Longuyon

INCIDENT(1) ACTE DE(2) MALVEILLANCE

Ligne de Paris à Longuyon Voie 1

Gare de ~~ou point kilométrique~~ 234,520

entre les gares de Longuyon **et** Cons-la-Grandville Souterrain de la Roche

Date et heure de l'incident ..... : 24 août 1944 — 16h 55

Nature de l'incident ..... : Rail Voie 1, file 2, déboulonné et déterioré sur 10 traverses (côté du rail axial) vers l'intérieur de la voie

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Déraillement des 2 machines de Kretlinger (5e 2002 et 5e 2148 de la DR) d'une voiture dortoir et de 4 wagons du train AL 1121

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Voies principales 1 et 2 détruites. Chef de train Stanislas de Longuyon blessé légèrement à l'épaule.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 170 traverses arrachées, 3 rails 1/2 de 24m, 1 2 de 22m 32 percés à remplacer

Montant des dégâts ..... : 50.000 f

Avaries au matériel ..... :

Retard des trains ..... : Circulation interrompue sur Voie 1 jusqu'au 26 août à 11h

Mesures prises ..... : Sur voie 2 jusqu'au 25 août 1944 à 12h00 1er wagon de secours venu d'Audun-le-Roman arrivé à 14h15 2e wagon de secours venu de Gitange (Luxembourg)

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : 25 à 2h00 - Relevage terminé à 15h 1 25 août - Matériel relevé libre sur la voie 1 le 25 août à 19h10 - Voie 1 le 25 août à 15h40. Voie 2 rendue à la circulation (10K à l'heure) le 25 août à 11h

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Voie 1 de (10K à l'heure)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... :

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, le 24 août 19 44

Le Chef de District,

Vernadier

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom JEANDIN)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-47.

10 H 10

24 AOUT 1944

—

Longuyon à Pagny

—

Entre Baroncourt et Gondrecourt

Km. 24.416

—

Déraillement d'une locomotive

par suite d'acte de malveillance

—

Pas d'accident de personnes

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond[t] de CHARLEVILLE

67 ° Section de LONGUYON

674 ° District de BARONCOURT

INCIDENT (1) ..... DE (2) circulation par acte de malveillance

Ligne de Longuyon à Pagny s/Moselle

~~**Gare de**~~ ..... **ou point kilométrique** 24 k 415

entre les gares de Baroncourt **et** Fontenoy sur M.

Date et heure de l'incident ..... : 24 août 1944 à 1h 10

Nature de l'incident ..... : Déraillement de la locomotive allemande 573 401

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : La locomotive 573 401 circulant HLP entre Conflans et Jarny a déraillé entièrement en engageant les 2 voies principales, par suite d'un acte de malveillance.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne.
Interruption de la circulation :
Sur voie I du 24 août 1944 à 10h 10 au 25 août 1944 à 15h 40
Sur voie II le 24 août 1944 de 10h 40 à 20h 00

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 3 rails de 18m 20 46 éclisses 32 boulons carrés 100 tirefonds et coussinets

Montant des dégâts ..... : 80 000 f

Avaries au matériel ..... : Avaries légères à la locomotive 573 401

Retard des trains ..... : Le train 4566 a dû être détourné. Les mouvements ayant suivi le 25 août à 15h 40 ont subi des retards moyens de 30 minutes

Mesures prises ..... : Aucune administrative et judiciaire avisée par la gare de Baroncourt de la machine effectué par le garde de service Jarny à

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : le joint PK 24 415 de la file intérieure voie I était dénoué. Déboulonné sur 11 traverses à l'axe des joints. Pas vérifié de la voie et maintenu dans cette position avec une éclisse placée du joint.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et Judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête faite par la gendarmerie n'a donné aucun résultat

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Baroncourt, le 29 août 19

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom NIVELET)

Exemplaire à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

24 AOUT 1944

7H45

Paris à Longwy

Entre Margut et Lamouilly

Km 192

Rès I/II coupées par suite de détériorations

Sans conséquences

6

S. N. C. F.
IF 96

INCIDENT (1) Rapport journalier faisant état d'un déraillement de (2) marchandises

Région ... VB

5e Arrondt d Charleville
5e Section d Fectoul
5e District d Maraye

Ligne d Paris Lyon ou point kilométrique 192
Gare d ... et ...
entre les gares d Maraye

NATURE DE L'INCIDENT Déraillement VI et 2 km 19260

DATE ET HEURE DE L'INCIDENT 21 Août à 7h15

EXPOSÉ DE L'INCIDENT *(conditions dans lesquelles il s'est produit).* Au cours chargé de reconnaître la voie revenu à la circulation à signalé que les V1 et V2 étaient couchés au km 192 par suite du déraillement des 1er et 3e essieux du rail sud de la voie

CONSÉQUENCES *(blessures notamment : joindre, si possible, certificat médical).*

O/W 1122. — IMP. LAHURE. — 19926 - 7-4

1) *ou accident, ou acte.*
2) *de trains, de voie, de personnes, de malveillance.*

AVARIES A LA VOIE OU AUX INSTALLATIONS *(détail succinct)* : Néant

MONTANT DES DÉGATS : —

AVARIES AU MATÉRIEL : —

RETARD DES TRAINS : V1 entre Ichtegem et Roulers

MESURES PRISES : —

CONSTATATIONS FAITES *(témoignages intéressants, causes présumées).* : —

SERVICES INTÉRESSÉS *(indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête.)* : Voir au rapport ci-joint

ENQUÊTE DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES *(Premiers résultats.)* :

A Moorslede le 24 VII 44 19

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Le Chef de District *(Nom)* [illegible]

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

2 Photos

244

25 AOUT 1944

—

Ravigny - Voirson

~~entre Martigny~~ et Voirson

Explosion de pétards

—

km 4.380

—

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] Acte DE[2] SABOTAGE

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6 ° Arrond^{t} d Charleville

66 ° Section d Charleville

663 ° District d Montigny

Ligne d LIART à HIRSON

Gare d / ou point kilométrique 4' 8 80

entre les gares d Montigny et HIRSON

Date et heure de l'incident ..... : 25.8.44 à 24^{h} environ

Nature de l'incident ..... : Voie 1 et 2 coupées par explosion de 4 tanks

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : des pétards ayant explosé sous le joint. 5 sur voie 1 et 4 sur voie 2 PK 3, entre 4.040 et 4.060 ont été remplacés par les 4.350 - 4.380 et 4.400. 2 joints 2 joints 1 joint

V1 ⑧ ⑥ ⑧

V2 ⑩ ⑫ ⑭

Conséquences ° (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : 2 joints 1 joint 1 joint

Normal 1 1 1

R 4.400 4.380 4.350

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 9 rails 46[E] 11[m] 12 traverses à enlever.

Montant des dégâts ..... : —

Avaries au matériel ..... —

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A [illegible] le [illegible] 19 44

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom [illegible])

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

16 H 35

25 AOUT 1944

Paris à Longwy

Entre Douzy et Carignan Brévilly

Km. 169.550

Déraillement d'un mouvement H L P
suite à rail déboulonné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Rapport sommaire tenant lieu de rapp

INCIDENT[1] Acte DE[2] Malveill

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

64e Section de Sedan

642e District de Sedan

Ligne de Paris à Longuyon

Gare de — ou point kilométrique 169.3

entre les gares de Douzy et Pouru-St-

Date et heure de l'incident ..... : Le 25 août 1944 à 16H35

Nature de l'incident ..... : Déraillt d'un mouvt HLP. Voie libre obstr

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Ensemble HLP 1 fle 30 Kmh, circulant Voie
(machine 150 689 de Lumes, mise Berrault) a déra
à 16H35, suite à déboulonnage partiel d'un rail
La machine, le tender et un wagon de matériel MT
immobilisés dans l'entrevoie, obstruant la 2 voie
La voie I était aussi interceptée
maladroitement (déboulonnage partiel d'un rail de 2)

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Pas d'accident de personne -

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) .....

2 longerons de 18m00 (rails type R 53 n° 32 et 3
sont H.S.

Montant des dégâts ..... : Evalué 20'000 f.

Avaries au matériel .....

2 bielle motrice H.S. plus menues

Retard des trains ..... : Circulation interrompue du 25/8 à 16H2 au
27/8 à 12H30 -

Mesures prises .....

Relevage voie par groupe dt du 23/8 à 12
Voie I pour rendue à la circulation le 27 août à 12
sans restriction -

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Ce - Fait -

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

En liaison et après renseignements ont été transmis par
le garde centralisateur de Sedan. Enquête à la gend
judiciaire en cours, n'a encore donné aucun résultat

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Sedan, le 27 août 1944 12

Le Chef de District,

(Nom MUZET)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/Z 3857 (8-1941) 556

25 AOUT 1944

10 h 00

Barrage à Audun

Entre Bouligny et Jouderville

Km. 5.245

Découverte d'un joint d'Bourbonné

Sans conséquence

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de L'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrond^t de CHARLEVILLE

62 e Section de LONGUYON

674 e District de BARONCOURT

INCIDENT[1] acte DE[2] malveillance

Ligne de Baroncourt à Audun le Roman

Gare de ~~.....~~ ou point kilométrique 5^km 245

entre les gares de Boulligny et Jarville

Date et heure de l'incident ..... : 25 août 1944 à 16^h 00

Nature de l'incident ..... : Déraillement partiel d'un rail et démontage d'un joint

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Malveillants français contre l'ennemi agissant de Boulligny à Jarville a constaté qu'un acte de malveillance avait été commis sur la voie I au PK 5.245 de la ligne de Baroncourt à Audun le Roman.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Avis aux autorités administratives et judiciaires. Demande faite au service d'exploitation) remise en état des installations au commencement donné par l'intermédiaire du PR de Baroncourt

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Le joint de rail extérieur voie I PK 5.245 avait été démonté et les boulons extérieurs avaient été enlevés sur 3 trous à l'avant et 2 trous à l'arrière du joint - On n'avait pas touché aux boulons intérieurs

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête faite par la gendarmerie n'a donné aucun résultat connu à ce jour

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Baroncourt, le 29 août 19 44

Le Chef de District,

(Nom NIVELET E.)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OR 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

25 AOUT 1944

5H40

Conflans à Villerupt

Entre Trieux et Lasnay

Km 340-800

Déraillement d'une machine et d'un wagon dortoir suivi à rail déformé

Pas d'accident de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

67e Section de Longuyon

675e District d'Audun

INCIDENT(1) DE(2) CIRCULATION

Suite acte de malveillance

Ligne de Conflans à Villerupt

Gare de ou point kilométrique

entre les gares de Tiercy et

Date et heure de l'incident ..... : 25-8-44 à 5h40

Nature de l'incident ..... : Acte de malveillance. Déraillement de la machine

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : n° 4571 834 et d'un wagon citerne. Ce 25-8-44 à 5h40 la machine n° 241 P 15 et 1 wagon dernier cité déraillent suite d'un acte de malveillance au Km 340,800 de la ligne 29 Conflans Metz-Sablonnage d'un rail de 13 traverses et fausse à l'intérieur de la voie.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Maintenu par 1 tirefond intérieur

Pas d'accident de personne

Voies I et II obstruées

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Voie II 50 traverses 46 ms Standard 1,445 mètre

Voie I 8 longrines apparent hors service

devie aiguille

Montant des dégâts ..... : 50.000 Francs

Avaries au matériel ..... : 10.000 Francs

Retard des trains ..... : Trains retenus par ligne 29

Mesures prises ..... : Secours de Conflans demandé

par ligne à 9h15. Relevage

Voie I rendue libre à 21h00

Voie II " à 10h00

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Gendarmerie et Police rendus sur les lieux

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Autorités administratives et judiciaires avisées

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Audun, le 25-8-44

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom Chaumet)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 1647o. — Imp. Lahure, Paris. — 1660-10-41.

4H45

26 AOUT 1944

Bourguyon à Audun le Roman

Entre Audun et Joppécourt
Km 249.150

Déraillement du train 10022
suite à rail déboulonné

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrond't d Charleville

67 e Section d Longuyon

671 e District d Longuyon

INCIDENT(1) acte DE(2) sabotage

Ligne d Longuyon à Audun le Roman

Gare d ..... **ou point kilométrique** 249k150

entre les gares d Audun le Roman **et** Longuyon

Date et heure de l'incident ..... : le 26 août 1944 à 4h45

Nature de l'incident ..... : déraillement du train 10022 voie 2 Kl 249.150

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Un joint voie 2 fil 3 défectueux Kl 249.150, le train ayant déraillé sur 9 traverses et viré vers l'intérieur de la voie. La tête du train 10022 a déraillé vers l'extérieur, obstruant la voie 2 et empiétant le gabarit de la voie 1 dont plusieurs traverses ont été arrachées. Matériel déraillé = 2 wagons précédant la machine 040 TD 92 de Longuyon + un fourgon Dyg et 5 wagons suivant la machine de tête.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : pas d'accident de personnes.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 70 traverses 46k 522 à remplacer, dont 12 sur voie 1 et 58 sur voie 2.

Montant des dégâts ..... : 15000f environ compris main d'oeuvre

Avaries au matériel ..... : machine avariée

Retard des trains ..... : détournement sur lignes 99 et 17

Mesures prises ..... : Relevage effectué par le dépôt d'Audun le Roman commencé le 26 à 18h et le 27 à 17h30 - Voie 1 rendue à la circulation le 27 août à 17h sous ralentissement à 10 km/h - Voie 2 rendue le 28 août à 17h avec ralentissement à 10 km/h - Détournement

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Joint défectueux fil 3 Kl 249.150 9 traverses détériorées et viré vers l'extérieur de la voie (voie en 46 k 52 et 58 de 18m sur 32 traverses, joints ordinaires)

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : acte de sabotage

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : enquête sans résultat

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Longuyon, *le* 28 août 1944

Le Chef de District,

Lamoureux

(Nom LAMOUREUX)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — QE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 16-01-10-41.

15 H

26 AOUT 1944

—

Baroncourt à Audun le Roman

—

Entre Baroncourt et Bouligny

Km. 3.218

—

Découverte d'un rail dédoublé

—

Sans conséquences

—

6

SOCIETE NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de L' Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrond[t] de CHARLEVILLE

67 e Section de LONGUYON

674 e District de BARONCOURT

INCIDENT[(1)] Acte DE[(2)] Malveillance

Ligne de Baroncourt à Audun-le-Roman

Gare de ~~Baroncourt~~ ou point kilométrique 3,218

entre les gares de Baroncourt et Longuy

Date et heure de l'incident ..... : 26 août 1944 15h00

Nature de l'incident ..... : Détérioration partielle d'un rail et démontage d'un joint

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le Chef de canton Walter Albert du canton 6742 assurant la visite constata qu'un acte de malveillance avait été commis au PK 3,218 de la ligne de Baroncourt à Audun-le-Roman

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne.
Arrêt de la circulation sur voie I entre Baroncourt et Longuy de 15h00 à 17h00 en attendant les constatations à faire par la gendarmerie et l'ordre de remettre les installations en état

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Néant

Montant des dégâts ..... : Néant

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Avis aux autorités administratives et judiciaires (Décision faisant suite de l'Exploitation). Remise en état des installations par les soins donnés par l'intermédiaire du PR de Longuyon.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Le tuteur de la tête intérieure voie I PK 3,218 avait été dévissé sur 11 traverses à l'aborne du joint. Le tirefond extérieur avait été dévissé. Aucunes traces intérieures relevées : une tentative de vol avec effraction paraissait avoir été faite mais sans succès.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : L'enquête faite par la gendarmerie n'a donné aucun résultat jusqu'à présent.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Baroncourt, le 29 août 19 44

Le Chef de District,

(Nom NIVELET P.)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 10601-10-47.

30 AOUT 1944

Revigny Hirson

Sortie Martigny et
Auberton

Explosion de pétard

Ken. 11.252

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] ACTE DE[2] Service

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne d LIART à HIRSON

6e Arrond[t] d Charleville

Gare d ..... ou point kilométrique 11 252

66e Section d Charleville

entre les gares d Montigny et Aubenton

663e District d Montigny

Date et heure de l'incident ..... : 30 - 8 : 44 du matin

Nature de l'incident ..... : Voie coupée par explosion d'une bombe

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : à 30 m. 8 : 44 en service avant arrivée du train 8052, levée à PK 3 a été coupée sur une longueur de 1 m 50.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : /

.....

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 1 rail de 18m 46 Kg N°12. 4 joints cuivrés type rail - 8 traverses bois.

Montant des dégâts .....: —

Avaries au matériel ..... —

Retard des trains .....:

Mesures prises ..... Interdiction à la voie [illegible] jusqu'à remise [illegible]

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A [illegible], le 19[illegible]

(Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom [illegible])

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

20 H 40

31 AOUT 1944

Longuyon à Pagny sur Moselle

Entre Spincourt et Baroncourt.

Km 20.262

Déraillement du train 1157

suite à rail de Barbarie

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

67e Section de Longuyon

673e District de Spincourt

INCIDENT (1) acte DE (2) malveillance

Ligne de Longuyon à Pagny sur Moselle

Gare d ou point kilomètrique 20.262

entre les gares de Spincourt et Baroncourt

Date et heure de l'incident... 20 H. 40 - Nuit du 31 Août au 1er Septembre - 20 H. 40

Nature de l'incident..... : acte de sabotage sur voie II

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit....

Le train 94-1157 chargeant particuliers mixtes a déraillé sur voie II (circulation à voie unique) Km. 20.262 attelé de 2 machines allemandes n°. 57-2722 et n°. 57-1973 1 wagon dortoir allemand n°. 47911 - Les 2 machines et dortoir couchés au talus vers voie I
Wagon particulier n°. 516572 déraillé complet
Wagon particulier n°. 516616 déraillé du boggie avant
2 wagons plats qui se trouvaient en avant de la machine déraillée

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Pas de conséquences de personnes blessées

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

voie II - 4 longueurs de rails
voie I - 3 longueurs de rails

Montant des dégâts..... :

Avaries au matériel.....

2 wagons plats à 1 allemand n° 1330195 et 1 SNCF n° 24638
2 machines allemandes - 1 wagon dortoir allemand
2 wagons particuliers

Retard des trains..... :

Le train 94-1157, et circulation supprimée totalement

Mesures prises .....

Période d'arrêt d'avant garde américaine, plus grues, plus de wagon de secours

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Rail à l'intérieur, déséclissé, et détérioré sur 11 traverses en bois, rail poussé à l'intérieur par la voie, à l'occasion de déraillement vers voie I donc voie I dans le gabarit engagé.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Sabotage

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

Je n'ai rencontré personnes autour du déraillement lorsque je me suis rendu en reconnaître la position

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Spincourt, le 11 Septembre 1944

Le Chef de District,
de Pagny

(Nom BAYARD)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3837 (8-1941) 556

31 AOUT 1944

21 h 00.

Paris à Longwy

Entre Longuyon et Conflans la Grandville

Km. 233.050

Déraillement de la machine et de 4 wagons du train 6613 suite à rail de boulonné et déjoumé

Pas d'accident de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6 e Arrond' de Charleville

65 e Section de Longuyon

652 e District de Longuyon

INCIDENT(1) ACTE DE(2) MALVEILLANCE

Ligne de Paris à Longuyon Voie 1

Gare d ou point kilométrique 233 k 050

entre les gares de Longuyon et Conflans Jarny Fontenoy Soutenaye

Date et heure de l'incident ..... : 31 août 1944 - 21h00

Nature de l'incident ..... : Rail voie 1 - file 2 déboulonné et détaché sur 12 traverses extrémité du rail aval ramené vers l'intérieur de la voie.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Déraillement de la machine et de 9 wagons du train 6218

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Voies principales 1 et 2 obstruées
Pas d'accident de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 rail 1/39 de 48m et 1 rail 1/39 de 24m
12 traverses à remplacer

Montant des dégâts ..... : 30.000 f

Avaries au matériel ..... : -

Retard des trains ..... : Circulation interrompue sur voie 1 et 2

Mesures prises ..... : Le relevage a été entrepris dès l'arrivée du matériel
Il a été terminé le 20 septembre à 16h00 Voie remise
Circulation en état le 21 septembre à 5h00

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : -

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : -

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : -

~~Le Représentant du Service (3)~~
~~(Nom, titre, résidence et signature)~~

A Longuyon, le 21 septembre 19

Le Chef de District,

(Nom JEUNOT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.

17.00

31 AOUT 1944

Charleville à Givet

Entre Braux et Joigny
Km. 157.190

Déraillement de pétard sur rail

Pas d'accident de personnes

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT(1) ACTE DE(2) SABOTAGE

*Région d*e l'Est.

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrond't de Charleville

3e Section de Charleville

31e District de Montherm[illegible].

Ligne de Charleville à Givet.

Gare d..... ou point kilométrique I57.I90.

entre les gares d..... et Joigny.

Date et heure de l'incident ..... : le 31 Aout 1944 à I7h00 environ.

Nature de l'incident ..... : Acte de sabotage. Retards sur le rail voie I et file 2

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Tentative de coupure de voie par la résistance pour arrêter la circulation des transports militaires allemands en retraite.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personnes.

Mod. L. F. 96. — OW 47756. — Imp. Lahure, Paris. — 19-33-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	I rail I8m 46K°Est sectionné sur 0m50 voie 1 file 2. I rail I8m 46K°Est perforé sur voie 2 file 3 inutilisable.
Montant des dégâts ..... :	2.000 frs
Avaries au matériel	Néant.
Retard des trains ..... :	Néant.
Mesures prises	Réparations provisoires après libération par personnel canton 6312 le 8 septembre. Interposition de coupon de rails de 7m sur voie 1 et 8m sur voie 2. Rails prélevés à Nyaux provenant de coupures antérieures.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Tentative de coupure de voie.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	Aucun témoins.
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	

A Montbermé, le 11 septembre 1944

Le Chef de District.

signé : GRANDCOLAS.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

31 AOUT 1944

21 bis

Chaulerille à Givet

Entre Mouthermé et Braux Lerneuf

Km. 159.325

Découverte de pétard sur le rail

Sans conséquences

6

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT[1] ACTE DE[2] SABOTAGE

Région d de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne d de Charleville à Givet.

6e Arrond[t] de Charleville

Gare d ou point kilométrique I59.325

3 Section de Charleville

entre les gares d de Montcornet-Regny et Braux-Lévrézy

31 District de Montcornet.

Date et heure de l'incident ..... le 31 Août 1944 à 2I h00 environ.

Nature de l'incident ..... Retards sur le rail file 3 voie 2 Km I59.325

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Tentative de coupure de voie par un groupe de la résistance pour arrêter la circulation des trains militaires allemands.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Pas d'accident de personnes.

Mod. L F. 96. — OW 47756. — Imp. LAHURE, Paris. — 1933-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : I rail de I8ml 46K°S.33 coupé à 4ml du joint extrémité côté Givet et I traverse inter. 46K°Std. à remplacer.

Montant des dégâts ..... : I.000 frs

Avaries au matériel ..... : Néant.

Retard des trains ..... : Néant

Mesures prises ..... : Réparations provisoires après libération par personnel cantonnier 63I3 les 9 et I2 septembre. Interposition d'un coupon de rail de 6ml et de I de I2ml de même type. (rails prélevés à Ennux)

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Tentative de coupure de voie.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Aucun témoins.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

A Montherlé, le II septembre 1944

Le Chef de District.

signé : GRANDCOLAS.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

7 AOUT 1945

13" 10

Paris Longueil

Voyage de Lumes

Explosion d'un wagon de munitions

Dépêche N° 18
reçue du PR de
Charleville
le 7.8.45
à 15h10

Ligne 2 (Paris-Longwy)

Triage de Lumes

Le 7 Août, à 13h10, un wagon de munitions USA a explosé sur voie 9 B à la suite de circonstances qui restent à déterminer. Plusieurs wagons avoisinants incendiés.- Pas d'accident de personnes.

P.C.C. avisé
Copie transmise à Monsieur Amodio

...IÉTÉ NATIONALE
...EMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

6e Arrondt de Charleville

7e Section de Reims

67e District de Fère en Tardenois

INCIDENT(1) Acte DE(2) malveillance

Ligne de Soissons à Reims

Gare d ~~entre~~ ou point kilométrique 5.000 et 5.700

entre les gares de Soissons et Vendresse

Date et heure de l'incident ..... :	Le 2 Novembre 1945 vers 17h45
Nature de l'incident ..... :	Enlèvement des goupilles amovibles du disque par 2
Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..	Le chef de Canton Roucoux téléphone du Chantier à dire que les goupilles amovibles du disque par 2 de Vendresse avaient été enlevées sur 700 mt à plusieurs endroits
Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)	Néant
Avaries à la voie ou aux installations (détail succint)	Néant à la voie. 46 goupilles disparues.
Montant des dégâts ..... :	3000 francs environ
Avaries au matériel	Néant
Retard des trains ..... :	Néant
Mesures prises	Remplacement dans la mesure du possible.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Néant
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..	Néant
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Plainte déposée à la gendarmerie de Soissons le 2-11-45 par le Chantonnier Ier de Vendresse Aucun résultat obtenu jusqu'à ce jour.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Fère en Tardenois le 7 Nov 1945

Le Chef de District,

(Nom DOUCHE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

...emplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative